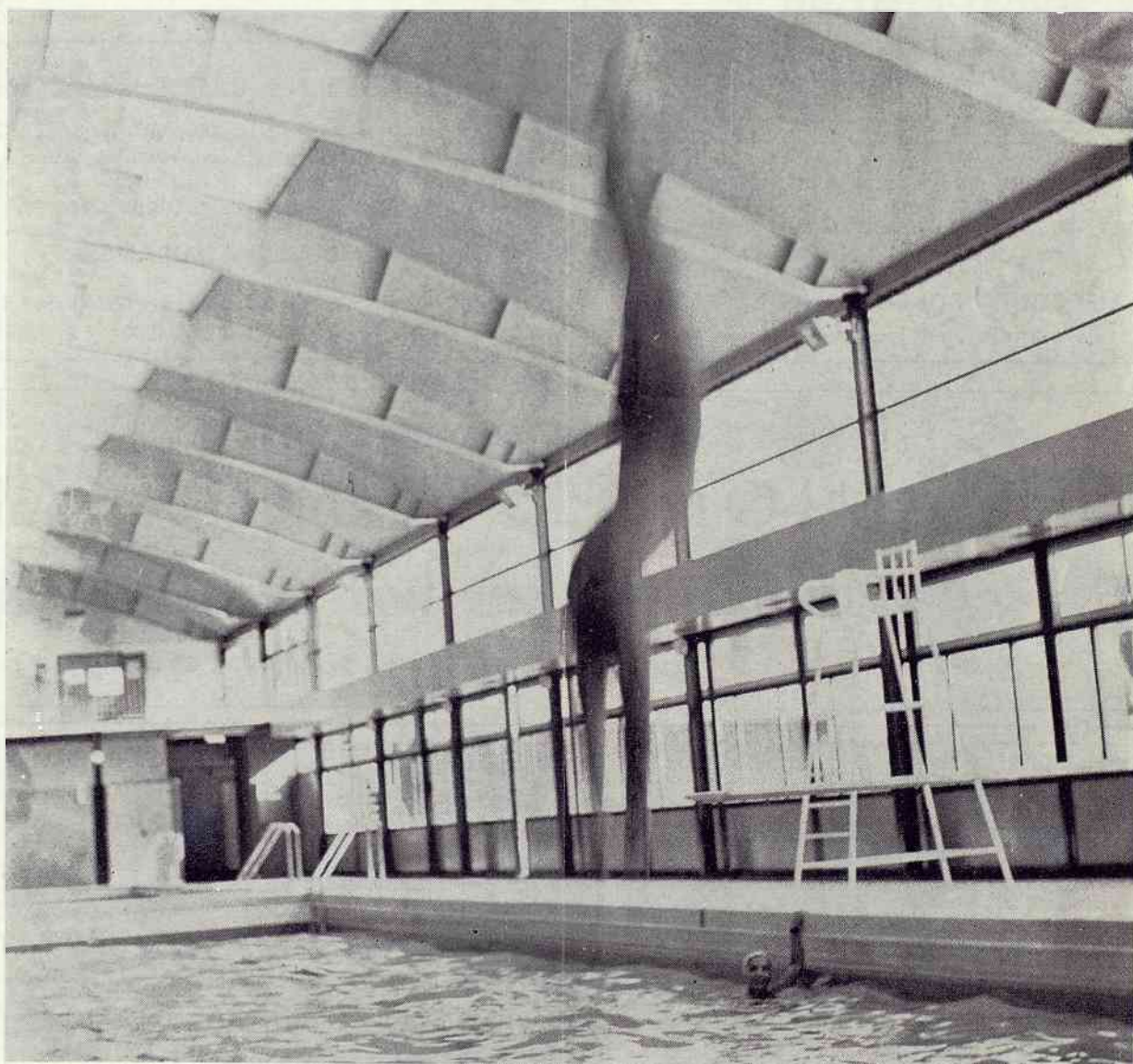


SCEAUX



LA PISCINE DES BLAGIS

TELE-BLAGIS



Distributeur officiel

TELEVISION - RADIO
DEPANNAGES RAPIDES TOUTES MARQUES

ELECTRO - MENAGER
IMPORTANT RAYON DE DISQUES

3, Centre Commercial des Blagis - 92 - SCEAUX
Téléphone : 350 15-00

1123

TENTATIONS

51, rue de Bagneux (près de la Poste des Blagis)
92 - SCEAUX — Tél. : 702-63-46

MERCERIE - BONNETERIE - LINGERIE
Laine — Important rayon de Bas et Collants

1123

ENTREPRISE GENERALE DE PEINTURE
VITRERIE — MIROITERIE

S. CHARATZ

CREDIT CETELEM — DEVIS GRATUIT

Ateliers et Bureaux : 10, rue Dufour (au fond de la cour)
Tél. : 702 00-95 (jour et nuit)

POSE RAPIDE DE CARREAUX

1121

agence des blagis

Madame PILLARD et ses COLLABORATEURS
vous présentent leurs meilleurs vœux

Agent Général de la PROTECTRICE

TOUTES ASSURANCES

46, avenue Georges-Clémenceau - Tél. : 350-13-13
92 - S C E A U X

1121



PÉPINIÈRES

NOMBLLOT - BRUNEAU

pour toutes vos plantations

BOURG-LA-REINE — Boîte Postale n° 5 — ROBINSON 05-02

elf

STATION SERVICE LA RESIDENCE

Gérant : J. GROLIER

SPECIALISTE PEUGEOT

Lavage — Graissage — Pulvérisation

Avenue Paul-Langevin - SCEAUX — Tél. : ROB. 85-23

Votre moteur chauffe, faites le détartre avec

La machine spéciale LAV'RA'MON

Pour ce qui est des écoles communales, la rentrée scolaire à Sceaux a été marquée par trois faits : l'institution du tiers-temps pédagogique au Petit Chambord et dans les cours moyens 2ème année des Blagis, l'ouverture d'une classe d'attente commune aux quatre groupes scolaires, la mise en service des Clos St-Marcel.

La rentrée dans les écoles ...

Décidée en juin, sur l'initiative de la municipalité et des associations de parents d'élèves, et après de longs travaux préparatoires, l'application du tiers-temps, bien que limitée à un petit nombre de classes (14 au total) est un peu entravée par l'insuffisance des heures d'enseignements spéciaux : éducation physique, dessin, éducation musicale, accordées aux deux écoles concernées.

Toutefois, aux Blagis, les quatre classes bénéficient d'un horaire renforcé d'éducation physique et, en outre, à chacune des classes de garçons a été attribuée une heure de dessin supplémentaire. Au Petit Chambord le complément d'initiation musicale est assuré par la radio scolaire, et aux séances d'éducation physique s'ajoutent — comme du reste dans les 7ème des Blagis filles — des cours d'expression corporelle (chants et danses de France) dispensés par les moniteurs de la Maison de la Culture. Enfin, dans les deux écoles, l'emploi du temps comprend une séance hebdomadaire de piscine (et même deux pour les garçons des Blagis). Au total une place appréciable est donc faite aux activités physiques et aux activités dites « d'éveil » (qui, rappelons-le, comprennent non seulement des disciplines artistiques, mais aussi l'histoire, la géographie et les sciences naturelles).

Mais les autres élèves de nos écoles ne sont pas entièrement privés des bienfaits que l'on attribue d'ordinaire à la réforme. En effet, depuis deux ans, les moniteurs de la Maison de la Culture ont commencé à compléter dans nos divers groupes scolaires l'enseignement des professeurs d'éducation musicale, notamment par l'initiation aux instruments. D'autre part, dès juin, la piscine des Blagis était ouverte aux élèves de ces établissements. Ainsi, bien avant la décision du ministère de généraliser le tiers-temps, toutes nos écoles étaient déjà sur le chemin de la réforme.

Quant à l'application complète de la formule dans notre commune, il est évident, que, faute de professeurs spécialisés aussi bien que d'installations sportives, (nous ne possédons qu'un gymnase digne de ce nom) elle est, pour le moment, impossible.

Une nouvelle étape pourra être franchie lorsque le groupe du Centre possédera ses propres installations sportives, c'est-à-dire, en principe en 1971. Il faut espérer que les projets concernant les Blagis et les Clos St-Marcel seront également inscrits au 6ème Plan.

La classe d'attente ouverte au Petit Chambord l'a été conformément au vœu des directrices de nos écoles maternelles. Elle accueille des enfants qui ont l'âge d'entrer au cours préparatoire mais ne seraient pas encore capables d'y travailler avec profit. Ils bénéficient, en attendant, dans une classe à faible effectif, d'une pédagogie spécialement adaptée à leurs besoins et propre à les rendre capables d'aborder dans un an les études primaires. Ainsi aura été évité un échec initial, dont toute leur scolarité aurait pu souffrir. Ajoutons qu'un service de ramassage a été organisé à l'intention de ces enfants.

Application du tiers-temps

Ouverture d'une classe d'attente

ENTREPRISE GENERALE DE BATIMENT
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

B. DEL MISSIER

5, Sentier de Paris
92 - SCEAUX

MAÇONNERIE
BETON ARME

Tél. : FLO 28-07
ROB 36-19

PAVILLONS - GARAGES - AGENCEMENT DE MAGASINS - TRANSFORMATIONS

JEUNES
GENS**COURS FLORIAN**JEUNES
FILLES

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

DU JARDIN D'ENFANTS AUX BACCALAUREATS (Toutes les séries)

PREPARATION SPECIALE POUR L'ENTREE A L'INSTITUT D'ETUDES POLITIQUES, A H.E.C. (jeunes filles), etc.

- Une équipe dynamique de professeurs à l'expérience
- Classes à effectif réduit.
- Groupes de « rattrapage ».
- LABORATOIRES MODERNES
- Cours.
- Etudes et activités sportives ou dirigées.
- Externat et demi-pension.
- STADE PARTICULIER.

46-60, RUE DU LYCEE — SCEAUX — FLO. 31-07 et ROB. 89-76

LABORATOIRE DE LANGUES VIVANTES

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

LA BANQUE A VOTRE SERVICE PARTOUT EN FRANCE

AGENCE A SCEAUX : 53, RUE HOUDAN — Tél. : 350-57-65

BUREAUX à :

BOURG-la-REINE, 6, rue René Rœckel — Tél. 702-66-60

FONTENAY-aux-ROSES, 64, rue Boucicaut —

ANTONY, 1, Av. Aristide-Briand — Tél. 237-00-20

Tél. : 660-26-22

CHATENAY MALABRY, 71, rue Jean-Longuet —

Tél. 350-79-00

FRESNES, 4, place Pierre-Curie — Tél. 237 64-50

TRANSPORTS - DEMENAGEMENTS**S.T.S. Sud Transport Service**

7, avenue Jules Guesde - 92 - SCEAUX

Tél. : 350 33-53 - 350 60-70 - 702 36-74

LOCATION AVEC CHAUFFEUR TOUS VEHICULES

Clinique des Vallées

6, rue des Vallées - 92 - CHATENAY-MALABRY

- maternité
- chirurgie gynécologique
- radiologie
- laboratoire d'analyses
- kinésithérapie

Tél. : 702-63-77 +

METRO : Ligne de Sceaux. Stations : Robinson ou Sceaux
AUTOBUS 194-198. Stations : Petit Châtenay ou Mairie
de Châtenay**Clinique du Bois de Verrières**

66, rue du Colonel Fabien - 92 - ANTONY

- chirurgie générale
- chirurgie des enfants
- chirurgie digestive
- urologie
- orthopédie
- gynécologie
- service d'urgences
- radiologie
- laboratoire d'analyses

Tél. : 237-57-40 +
— 01-81
— 04-72METRO : Ligne de Sceaux. Station : Antony
AUTOBUS 196. Station : F.-Molé ou J.-Perin

Cliniques placées sous la même Direction, conventionnées avec S.S. et principales Mutuelles

En marge du bicentenaire...

Par de multiples manifestations, par la Presse, la Radio, la Télévision, la France célèbre, en 1969, le deuxième centenaire de la naissance de Napoléon Bonaparte.

A Sceaux, sous l'impulsion de M. POISSON, conservateur du Musée de l'Île de France, la vaste galerie de l'Orangerie du Château présente, jusqu'au 12 octobre, une fort belle exposition de faïence dont les sujets se rapportent à la vie de l'Empereur.

S'associant à ces célébrations, le B.M.O. de Sceaux offre aujourd'hui à ses lecteurs une image peu connue et cependant fort intéressante.

Une photo a été faite, il y a fort longtemps, d'un tableau du peintre anglais Charles LUCY (1814-1873) dont il n'a pas été possible à maints chercheurs de retrouver la trace. Collection particulière ou musée étranger ? La question reste posée.

Communiqué à l'auteur d'une biographie de MONGE, le savant ami de Napoléon Bonaparte (1) par le baron Paul de CHAUBRY, descendant de Monge, le document montre une scène qui se situe à bord de l'**Orient** faisant voile vers l'Égypte, en 1798. La reddition de Malte a permis la réunion, le 9 juin, sur ce vaisseau-amiral, auprès du général en chef, d'un certain nombre de savants transportés jusque-là par le convoi maritime formé à Civita-Vecchia.

Le peintre s'est inspiré d'un passage des **Mémoires** de BOURRIENNE (T. III, pp. 231-232), lequel écrit : « Je l'ai vu très souvent [Bonaparte] à Passeriano, en Égypte, à bord de l'**Orient**, de la **Muiron** (2) prendre une part très active à des conversations sur cette matière [la religion]... Il cédait volontiers sur tout ce qu'on lui prouvait et sur ce qui lui paraissait venir des hommes et du temps ; mais il ne voulait pas entendre parler de matérialisme. Je me rappelle qu'une nuit, étant sur le pont par un temps magnifique, entouré de quelques personnes qui discutaient en faveur de ce dogme affligeant, Bonaparte élevant sa main vers le ciel et montrant les astres leur dit : « **Vous avez beau dire, Messieurs, qui a fait tout cela ?** »

Tenant compte du témoignage de Bourrienne, le tableau évoque cette conversation. On reconnaît Bonaparte montrant les astres ; Bourrienne, secrétaire, plume en main ; Monge, assis, regardant Berthollet, debout, le premier, d'un geste de la main, opinant dans le sens de Bonaparte, le second, index pointé vers la table, exprimant un avis contraire. Appuyée au mât, l'imposante stature de Kléber.

Au sujet de l'expédition et des savants français qui y prirent part, rapelons la fondation, au Caire, le 22 août 1798, de l'Institut d'Égypte, toujours en activité après un temporaire changement de nom ; les premiers travaux qui devaient servir plus tard à Lesseps pour l'ouverture du canal de Suez, et que, des travaux entrepris par les savants, devait sortir la monumentale **Description de l'Église** (neuf tomes in-folio de texte, quatorze tomes in-folio de planches, dessins, cartes...) : trois très grandes œuvres durables.

Notons aussi, puisque l'erreur est encore commise parfois, que Bonaparte n'eût jamais Monge (Gaspard), inventeur de la Géométrie descriptive et fondateur de l'École Polytechnique, comme professeur à l'École Militaire, mais bien Louis Monge, frère de Gaspard, les trois frères, Gaspard (1746), Louis (1748 — un des trois rescapés de l'expédition Lapérouse) et Jean (1751) ayant été tous trois fort doués pour les mathématiques, mais Gaspard Monge étant le seul à avoir immortalisé son patronyme.

Le personnage de Berthollet apparaissant sur le tableau, souvenons-nous que ce grand chimiste et médecin eut un jardin à Cachan et une vaste maison à Arcueil, où le cabinet de travail était meublé, drapé et peint dans le style égyptien. Cette demeure, dotée d'un grand laboratoire, était le rendez-vous des membres d'une Société savante, **La Société d'Arcueil**, où se retrouvaient les Arago, Biot, Chaptal, Dulong, Gay-Lussac, Malus, Humboldt, Poisson..., grands noms de la Chimie, de la Physique et des Mathématiques. De 1807 à 1817, la **Société d'Arcueil** fera éditer trois tomes de **Mémoires**.

(1) Paul V. Aubry ; **Monge, le savant ami de Napoléon Bonaparte** - Bibliothèque municipale de Sceaux. Biogr. N° 925 MON.

(2) Frégate qui ramena, le 9 octobre 1799, en baie de Saint-Raphaël, Bonaparte, des savants — dont Monge et Berthollet — des officiers.

Napoléon à Sceaux

On raconte qu'un jour d'automne en 1810 Bonaparte, devenu Empereur, traversa Sceaux poursuivant un cerf. Il était accompagné de Marie-Louise, de la princesse Borghese et de plusieurs dames de la cour.

Sinet indique à ce sujet que le mauvais état du chemin de Châtenay effraya l'Impératrice, alors enceinte du roi de Rome, qui dut descendre de voiture avec ses dames pour parcourir à pied une partie de la route, puis elle remonta en calèche, et on la conduisit dans la maison que la princesse Borghese possédait à Châtenay.

(Extrait de l'article « Histoire du quartier de Robinson » paru dans le bulletin municipal n° 23, avril 1965).

L'association "A cœur joie" de Sceaux

(Renseignements : ROB. 22-30) invite GRANDS et PETITS à participer à ses activités de « chant choral »

— **Chorale mixte d'adultes (à partir de 18 ans)**. Répétitions, 95, rue Houdan, Sceaux, local à COEUR JOIE ; **tous les LUNDI SOIR de 20 h 30 à 22 h**. (Concert annuel, auditions dans la région, sorties, rallye, etc...)

— **Chorale d'adolescentes (jeunes filles de 13 à 18 ans)**. Répétitions : 95 rue Houdan, Sceaux, local à COEUR JOIE ; **tous les mercredi FIN d'après-midi de 18 h à 19 h 15** (concert annuel, soirées-veillées, camp d'été, rallye).

— **Chanterie (les enfants garçons et filles de 7 à 12 ans)**. Répétitions : salle de l'ancienne Mairie, 68, rue Houdan, Sceaux (place de l'Église) ; **tous les JEUDI MATIN de 11 h à midi**. (Concert annuel, sortie champêtre (Ascension), jeux, goûter de rentrée).

Le syndicat d'initiative office de tourisme...

informe

— que la location est ouverte pour la période des vacances de Noël, nouvel an, Pâques. Certains trains sont déjà complets ;

— qu'il existe deux nouveaux trains, à savoir :

LE PALATINO - Paris-Rome, avec forfait-voyage comprenant l'aller et le retour en couchette, diner et petit-déjeuner pour 306 F tout compris.

LE PUERTA DEL SOL - Paris-Madrid, dans des conditions de confort exceptionnel.

— qu'il existe des maisons familiales ouvertes en permanence et dont nous tenons les adresses à la disposition publique.

— que nous restons à la disposition des Associations locales pour faire connaître leurs activités.

CUISINE BOURGEOISE — PATISSERIE

L. Chaubin

PLATS PREPARES

43, rue Houdan - 92 - SCEAUX — Tél. : 702 02-88

1277

TELE-MENAGER CHAMBORD

E. Giorno

DUCRETET-THOMSON ● FRIGECO ● BAUKNECHT

Dépannage toutes marques

144 bis, Av. du GI-Leclerc - SCEAUX — Tél. 702 99-46

1271

Boutique 20 ans



PRET A PORTER
DU 34 AU 44

FONCITEX

habille élégamment
Filles et Garçons

92, rue Houdan
SCEAUX
Tél. : 702 13-64

805



BOURG-LA-REINE
25, Av. de la République
Tél. : 702 21-71

ENSEIGNEMENT COMMERCIAL

914

A. DELAGE & Cie

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

52-54, Av. de Robinson - 92 - PLESSIS-ROBINSON
Téléphone : 702-02-35

904

Micheline Chassang

**Haute Coiffure
DAMES**

Tél. : 350-64-80
69, rue Jean-Longuet

CHATENAY-MALABRY (92)
(face Mairie) Autobus 194, 198

1135

Marie Danielle

ROBES DE CHAMBRE
BAS

DEPOSITAIRE DE :

STAR
SIMONE PERELE
BOLERO
EMPREINTE
BARBARA
CHANTELLE
LEJABY
PLAYTEX
LISE
CHARMEL
WARNER
SCANDALE
TEENFORM

SPECIALISTE
LINGERIE

19, rue Houdan - 92 - SCEAUX — Tél. : 702 41-17

« LA PRESERVATRICE »

Importante Compagnie d'Assurances toutes branches recherche candidats « AGENTS GENERAUX » capables de créer, développer et gérer portefeuille important sur Région parisienne (Massy - Clamart - Sceaux).

Stage de formation, aide mensuelle importante, commissions.

Premier contact avec lettre C.V., M. TREMBLEAU de la Cie Préservatrice

98, rue de Rennes - PARIS-6^e (BAB. 49-16)

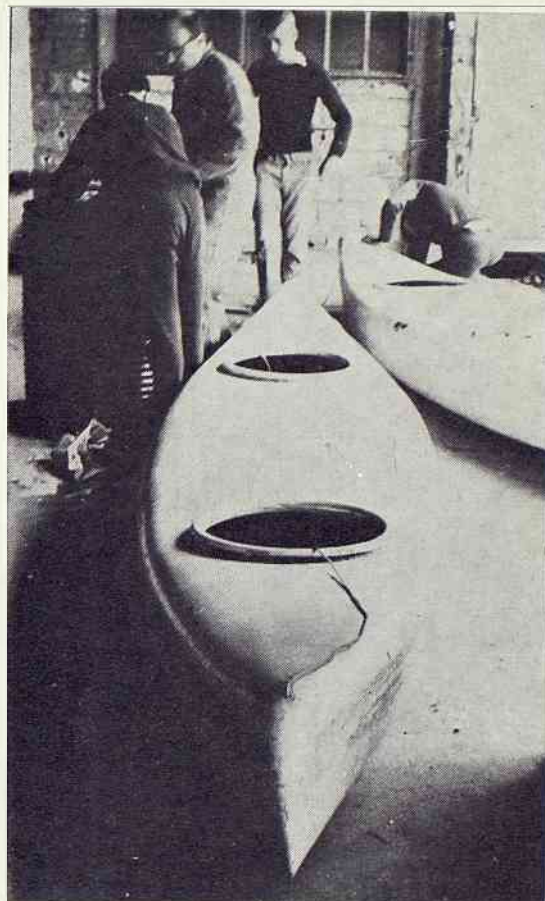
Les scouts de Sceaux sur le Tarn

La Troupe des Scouts de Sceaux fut fondée en 1922. Elle réussit à se maintenir plus ou moins jusqu'à nos jours. Cependant en Septembre 1968 par suite de problèmes d'effectifs, de recrutement de maîtrise et d'impératifs du Quartier Général, la Troupe subit de profonds changements de structures et devient un Poste Pionnier, réservé aux garçons de 14 à 17 ans. Ce changement, jugé bon par les uns et mauvais par les autres, permet cependant de réaliser des travaux plus intéressants auxquels les garçons peuvent plus pleinement participer sans problème de limite d'âge. C'est ainsi que cette année les Pionniers avaient décidé de faire une descente de rivière. Durant les trois trimestres scolaires les garçons ont construit eux-mêmes leurs embarcations : 10 canoës biplaces, pontés, en polyester, d'une solidité à toute épreuve.

Ce travail fort laborieux fut récompensé par le camp. C'est sur le Tarn que les premiers rapides réservaient quelques surprises à certains et il faut noter que plus ces rapides étaient difficiles, mieux les garçons les franchissaient. De plus comme il est impossible de remonter une rivière, il faut commencer par le plus dur. Ceci entraîne une anomalie car, une fois bien entraînés, les garçons ont terminé leur descente dans une région où le courant est quasi inexistant, mais cela a l'avantage de donner le désir de descendre des rivières toujours plus dures.

Si le camp fut bon il faut en tirer quelques conclusions. Le mouvement Scout est, depuis pas mal de temps critiqué et souvent ridiculisé. De plus beaucoup considèrent qu'il n'est réservé qu'à certains garçons. Tout ceci est dû à une mauvaise connaissance de la réforme qui a eu pour but de permettre aux garçons de réaliser quelque chose de solide, correspondant à leurs désirs, mais aussi de leur faire atteindre par eux-mêmes le but qu'ils se sont fixé.

A une époque où les chefs bénévoles sont si difficiles à trouver, on demande aux Pionniers de prendre eux-mêmes la responsabilité de la bonne marche du Poste. Le camp du Tarn aura été la preuve des possibilités d'une équipe soudée par un travail fait en commun tout au long de l'année.



Avant de pouvoir naviguer, il faut d'abord construire.

Sceaux "

" l'accueil de

Il y a 15 ans seulement, Sceaux comptait 6 à 7 mille habitants qui se connaissaient et se rencontraient ; les isolés étaient rares. L'accroissement constant de la ville et, par suite, du nombre des Scéens, entraîne un malaise que l'on retrouve dans toutes les cités importantes : l'isolement des nouveaux arrivés qui, à la solitude, ajoutent le dépaysement et le regret de l'endroit quitté. Sans aller jusqu'à l'extrême limite de cette femme qui avouait n'avoir jamais, pendant 5 ans, échangé une parole avec des Scéens, excepté les commerçants, il semble que les difficultés d'adaptation soient plus nombreuses qu'on pourrait le croire.

C'est pour essayer de remédier à cet inconvénient que « L'Accueil de Sceaux » a été créé. Une permanence se tient une fois par semaine, où chacun vient chercher les renseignements de tous ordres qui lui font défaut.

D'autre part, une fois toutes les 3 semaines, une réunion amicale a lieu chez une « ancienne » scéenne. Venez passer un moment au début de

l'après-midi. C'est là qu'anciennes scéennes et nouvelles arrivées se retrouvent et se regroupent pour les différentes activités où chacune peut trouver une détente selon ses goûts : bridge, gymnastique, garderie d'enfants, cours de langues et visites de Paris avec des guides amies et spécialisées.

« L'Accueil de Sceaux » espère ainsi que, grâce à l'attention de chacune pour amener toute nouvelle arrivée, les Scéennes s'intégreront rapidement dans leur nouvelle ville et s'y sentiront entourées et heureuses.

Rappelons que « L'Accueil de Sceaux » s'étend, à l'occasion, aux communes limitrophes, tant que sur place il n'existe pas de Service analogue.

Pour tous renseignements, s'adresser à :

Mme LESUEUR, 9, rue Michel Charaire, SCEAUX - 702-27-74.

Mme LOISEAU, 146, rue Houdan, SCEAUX - 350-63-18.

Mme LUCIUS, 7, boulevard Desgranges, SCEAUX - 702-12-81.

FLEURS • PLANTES VERTES
• PLANTS DE FLEURS

Horticultrice **THERESE** Fleuriste

14, Sentier de la Tour
92 - SCEAUX — Tél. : 350-45-03

Fermé le Dimanche - Ouvert le Lundi

831

TOUTES ASSURANCES

PIERRE MIQUEL

AGENT GENERAL Cie UNION

22, rue du Lycée - SCEAUX — Tél. : 702-00-17

(à deux pas du métro Sceaux)

843

Autocars R. SUZANNE

Autocars de luxe de 18 à 60 personnes

Location pour mariages
Excursions - Voyages
Déplacements sportifs
Transport de personnel

44, rue d'Ivry à VITRY-s/Seine
Près de la gare de Vitry-S/Seine

Téléphone : 672-40-74 et 672-79-44

1133

**Maison
de l'Assomption**

**CHIRURGIE GENERALE
ET UROLOGIE**

24, Av. Victor-Hugo - BOURG-la-REINE

Tél. : ROB 07-99 - FLO 18-40

Conventionnée
Sécurité Sociale et S.N.C.F.

1071



Etablissements COLLET
CONCESSIONNAIRE

9 et 11, avenue Louis-Pasteur
BAGNEUX — ALE. 99-20

Etablissement ouvert de 7 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 heures, samedi compris jusqu'à 18 h 30

RENAULT

Atelier spécialisé
mécanique - tôlerie - peinture

1279

Sté A. SERRON

U.N.A. SERVICE

SUPERMARCHÉ ALIMENTAIRE

155, rue Houdan - 92 - SCEAUX — Tél. : 702 03-55

PARKING PRIVE RESERVE AUX CLIENTS

L'école maternelle du nouveau groupe scolaire a ouvert ses portes à la date prévue, c'est-à-dire le 15 septembre. En revanche, par suite du retard d'une entreprise, les élèves de l'école primaire ont vu leurs vacances prolongées de quatre jours.

Voici la fiche signalétique du groupe :

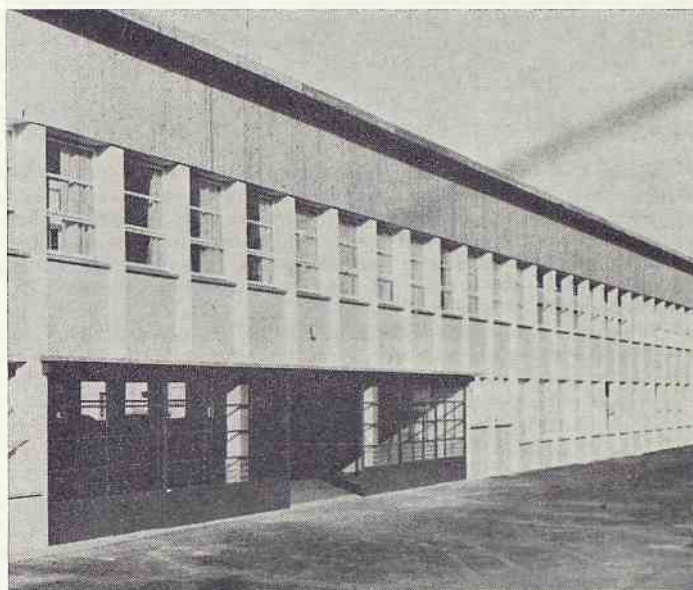
- Adresse : 46, avenue de la Gare (école maternelle); 48, avenue de la Gare (école primaire).
- Structure pédagogique : 4 classes maternelles; 5 classes élémentaires; 2 classes de perfectionnement (vides cette année).
- Superficie du terrain : actuelle : 6 835 m²; future : 8 030 m².
- Dépôt du projet initial 1957.
- Architectes : MM. Loiseau et Lapeyre.
- Durée des travaux : un an.
- Coût (des travaux) : 2 183 590 F.
- Mode de financement : subvention et emprunts.
- Effectifs actuels : école maternelle : 143 élèves; école primaire : 164 élèves.
- Directrices : Mme Feltain, Mme Salphati.
- Durée des travaux : un an.
- Coût (des travaux) : 2 183 590 F.
- Mode de financement : subvention et emprunts.
- Effectifs actuels : école maternelle : 143 élèves; école primaire : 164 élèves.
- Directrices : Mme Feltain, Mme Salphati.

Les deux écoles offrent un aspect agréable et l'on peut penser que les enfants et les maîtres s'y sentiront heureux.

Nous avons indiqué dans le dernier numéro du bulletin municipal les précautions prises pour que la délimitation des périmètres scolaires réponde au but recherché : diriger vers chacune des deux écoles un nombre d'enfants qui ne soit ni insuffisant ni excessif. En fait, le jour de la rentrée, les effectifs des élèves présents ne correspondaient pour aucune d'elles ni au nombre des inscrits ni aux résultats du groupe de travail qui, en juin dernier, avait fait tant de calculs. La différence s'explique par des changements d'adresses dont il n'avait pas eu connaissance, par l'installation, toute récente, à Sceux de familles nombreuses et par d'autres encore, qu'il serait superflu d'énumérer. Les élèves étant trop nombreux dans deux sections, divers moyens furent utilisés pour améliorer la situation. Toutefois l'excédent n'ayant pu être réduit notablement au niveau du cours préparatoire, le dédoublement de cette classe, déjà demandé dès la rentrée, a été réclamé de nouveau, et avec insistance.

Quant aux familles écartelées entre deux groupes scolaires du fait de l'existence de deux périmètres, ces cas, après examen par la commission de l'enseignement, furent réglés pour la plupart d'une manière satisfaisante.

Première rentrée au Clos St-Marcel



Le nouveau groupe scolaire du Clos St-Marcel

Sireine-Automobile

12 bis, avenue du Général-Leclerc

92 - BOURG-LA-REINE

350 48-40 +

Essais et Présentation

204 — 304 — 404 — 504

OCCASIONS TOUTES MARQUES
SELECTIONNEES



CONCESSIONNAIRE

PEUGEOT

Faites laver votre voiture
en moins de 5 mn avec
notre portique

AUTOMATIQUE
« KIBROS ELECTRONIQUE »

STATION-SERVICE
MECANIQUE - TOLERIE - PEINTURE

La rentrée dans les écoles (Suite de la page 9)

Dans les trois autres groupes, la rentrée s'est faite au total dans de bonnes conditions, les effectifs oscillant autour de 32 dans les classes maternelles et de 25 dans les classes élémentaires.

Toutefois sur deux points la situation laisse à désirer et a motivé des démarches de la municipalité auprès des autorités académiques. Quelques extraits de lettres officielles nous dispenseront de plus amples développements.

— Au sujet de l'absence de classes de transition dans la commune.

« ...Je me permets d'attirer votre attention sur les inconvénients majeurs qui résultent, pour les enfants concernés, de l'absence de classes de transition dans la commune.

La décision prise en juin dernier au sujet de ces élèves par les conseils de classe du cours moyen 2ème année n'a été suivie d'effet que pour ceux très rares, qui ont pu être accueillis dans un établissement situé en dehors de la commune ou dans une école privée. Quant aux autres, inscrits en classe de fin d'étude, ils ne bénéficient pas des avantages propres aux classes de transition. Certains risquent notamment de perdre la bourse qui leur avait été accordée... »

— Au sujet du surpeuplement de l'école maternelle du Centre.

« J'ai l'honneur d'attirer votre attention sur la situation de l'école maternelle du Centre, où les effectifs sont tout près d'atteindre le seuil de dédoublement.

Les 7 classes qu'elle possède étant pour la plupart exigües, leur surface totale n'est que de 322 m² au lieu de 392 m². Elles devraient donc accueillir au maximum

un nombre d'enfants égal à 82 % de la capacité des classes normales, 258 ————— 315 x 82
pour l'ensemble, et 37 pour chacune d'elles. 100

En fait, les effectifs de l'école sont déjà de 245 élèves, soit 35 par classe, et ces chiffres vont augmenter encore dans les semaines qui viennent, du fait de l'arrivée de nouveaux élèves, en particulier dans la section des petits. L'expérience ayant prouvé que les effectifs de cette section augmentent d'au moins 50 % en cours d'année, le surpeuplement de l'école sera bientôt intolérable. Déjà, dans plusieurs classes, maîtresses et enfants travaillent dans des conditions très pénibles, comme il est facile de le constater.

C'est pourquoi nous demandons, en vue de prévenir une aggravation de la situation, l'ouverture d'une classe supplémentaire, un local appartenant à l'école des garçons pouvant lui être affecté sans inconvénients... »

Nous espérons que, d'ici le moment où paraîtra le bulletin municipal, satisfaction nous aura été donnée sur ces deux points.

La rentrée dans le second degré n'a posé aucun problème au niveau de « l'enseignement général court et des sections associées de lycées », les effectifs étant de 29 en moyenne dans les G.O.D. des Blagis garçons et du Petit Chambord et de 28 dans les C.E.G. du Centre et des Blagis. Rentrée satisfaisante également au Collège technique

En revanche, des difficultés sont apparues dans les lycées, qu'il s'agisse de l'accueil des élèves ou des postes à pourvoir.

Sur ce dernier point, il est probable qu'il s'agit surtout de retards et l'on peut penser qu'à la fin de septembre les équipes de professeurs seront presque au complet. Toutefois il est à craindre que le remplacement des maîtres qui vont passer dans l'enseignement supérieur ne se fasse un peu attendre, ou même ne soit pas assuré dans tous les cas par de nouvelles nominations.

Quant à l'accueil des élèves, il n'a été possible au Lycée Marie Curie que grâce au prêt de deux locaux par l'école des filles du Centre, ce prêt s'étant assorti d'un échange de professeurs.

Joignons à ces informations sur la rentrée scolaire à Sceaux l'annonce de l'ouverture d'un chantier en contre-bas du Lycée Marie Curie sur un terrain appartenant à l'Education Nationale. Là, va s'élever un institut universitaire de technologie, qui complètera celui dont l'annexe de la Faculté de Droit occupe actuellement les locaux, boulevard Desgranges.

Il préparera les étudiants à des activités du secteur tertiaire, telles que l'administration des entreprises, la gestion des collectivités, les carrières sociales et les carrières de l'information.

La construction a été décidée à la fin de 1967, et les travaux dureront un an.

On ne peut qu'admirer cette rapidité « au moins relative » et souhaiter qu'elle soit de bon augure pour la réalisation des projets scolaires de la commune, projets dont, le moment venu, nous ne manquerons pas d'entretenir nos lecteurs.

M. WATREMEZ
Conseiller Municipal Délégué.

Situation générale et problèmes particuliers

Dans le second degré

Un deuxième I.U.T.

Association Sportive Scéenne

La saison de basket s'est terminée le 26 mai, avec le Tournoi si sympathique de Bourron-Marlotte disputé depuis plusieurs années et où de nombreuses équipes de valeur se rencontrent durant les fêtes de la Pentecôte. Tous les jeunes étaient là avec leurs aînés ; la plupart d'entre eux ont connu le camping pour la première fois et quel est le joueur de l'ASAS, aussi ancien soit-il, qui ne se rappelle les nuits de Bourron. Cette année a vu l'équipe première remporter la coupe si convoitée après un match de très haute tenue qui enthousiasma le très nombreux public.

A noter la très belle performance de l'équipe Réserve qui ne fut éliminée qu'en demi-finale ainsi que la très bonne prestation des équipes féminines.

Après cette fin de saison rassurante pour l'avenir du club le comité, désireux de maintenir le plus longtemps possible les contacts entre les joueurs, décida d'organiser trois manifestations les 1er, 8 et 15 juin.

Le 1er juin un grand tournoi de pétanque réunissant 22 équipes se déroula au stade — rue du Clos St Marcel —. La première boule fut lancée à 11 heures et la journée se termina par un apéritif dansant. De nombreux prix furent distribués, des talents de pétanqueurs se découvrirent.

La meilleure équipe fut la doublette Alain JOUQUEY/Didier SALLES. Un des meilleurs moments de la journée fut le pique-nique au stade qui réunit la plupart des joueurs (jeunes et anciens) dans une chaude ambiance.

Le 8 juin fut la journée réservée aux jeunes de l'ASAS (garçons et filles) appartenant aux catégories CADETS - MINIMES - BENJAMINS - POUSSINS. Cette journée consista en un critérium du jeune basketteur ASAS comprenant toutes les épreuves individuelles prévues au concours du meilleur jeune basketteur organisé au plan national par la Fédération Française de Basket. Ce critérium s'avéra très difficile mais combien réconfortant pour le club puisque près de 60 jeunes donnèrent le meilleur d'eux-mêmes pour essayer d'obtenir les premières places. La chance ne fut pas avec tous, mais avec quel cœur ils se battirent ! De magnifiques médailles furent offertes à tous les participants par M. JECHOUX, Conseiller Municipal Délégué aux Sports dont le soutien au club est particulièrement apprécié, assisté de M. DUPAY, Président de l'A.S.A.S. Pour la plupart de ces jeunes joueurs c'était leur première médaille ; soyons sûrs qu'elle occupe une place d'honneur.

Cette journée se termina par deux matches de Mini-Basket qui furent très appréciés.

Classement des deux premiers du critérium :

Cadets : 1. ROUZIES Michel ; 2. FABRE.

Minimes : 1. BESSE ; 2. LABICHE.

Benjamins/Poussins : 1. BENAMER ; 2. SPIELVOGEL.

Cadettes : 1. DUPAY ; 2. CASSE.

Minimes : 1. CASSE Christine ; 2. CORGEAU Brigitte.

Benjamines : 1. NOEL Brigitte ; 2. VOLANT Evelyne.

Le 15 juin doit se dérouler un important tournoi de VOLLEY-BALL ouvert à tous les joueurs du club des catégories Anciens, Séniors, Juniors, Cadets. Encore une bonne journée en perspective d'autant que de nombreux prix sont prévus ainsi qu'un pique-nique dont on parle déjà depuis quelques jours. Un apéritif dansant clôturera cette journée qui sera la dernière de la saison 1968/1969 mais vive la saison 1969/1970.

N.B. - Pour compléter nos équipes JUNIORS et CADETS/TES nous demandons des joueurs nés en 1950/51/52/53/54.

JUDO-CLUB DE SCEAUX

Le 7 novembre 1968, à l'occasion de la Coupe PARIS-KYOTO, le jeune HUGONNET se classe 3ème en catégorie 70 kgs.

Au Gala des Arts Martiaux, organisé par la section Judo de la Maison des Jeunes de la Poterne des Peupliers, le 7 février, à la salle des fêtes de la Mairie du XIIIe, le Judo Club de Sceaux remporte le magnifique trophée offert par l'Office Municipal des Sports du XIIIe, au Club ayant le meilleur classement.

Formation de notre Equipe et résultats de nos représentants :

— 80 kg : 1er MUZARD

— 70 kgs : 1er FICHAUX

— 63 kgs : 3ème PREVOST

— 56 kgs : 1er DUPOUY

Le trophée doit être remis en compétition pendant 3 années et restera au Club qui le gagnera deux fois

Notons que depuis bientôt 20 ans que notre club existe et après des débuts difficiles, ce dernier ne cesse maintenant de prendre une extension considérable d'une année sur l'autre, ceci en raison de la permanence d'ouverture de la salle. Nous enregistrons pour la saison 1968-69, 36 membres actifs sur 500 inscrits

Les différentes activités sont : le JUDO, le KARATE, la CULTURE PHYSIQUE, CULTURISME. Dans les trois disciplines les cours sont assurés par MM. HUGONNET père et fils, tous les deux diplômés d'Etat Les trois sections sont affiliées aux fédérations d'Etat.

Renseignements, inscriptions : Tél. : 702 64-28.

Résultats concernant les dernières compétitions de Judo :

Championnat de Département (Hauts de-Seine)

— 56 kgs : 1er DUPOUY.

Minime en catégorie :

— 45 kgs : 1er MOREAU.

— 45 kgs : 3e LUQUES.

Le club compte depuis ces débuts 30 ceintures noires de Judo.

ASSOCIATION DES ENFANTS BLEUS ET ANCIENS OPERES

Une réunion ayant pour thème : « l'intégration du cardiaque congénital dans la société » aura lieu le 18 octobre 1969, à la salle Europa à 14 h 30, à Montigny-les-Metz - 57 - sous le haut patronage de :

M. Mondon, ministre des transports, maire de Metz ; M. Alain Poher, président du Sénat ; Mlle M.-M. Dienesch, secrétaire d'Etat aux affaires sociales, et de nombreuses autres personnalités.

Les problèmes affectifs, scolaires, l'orientation professionnelle, l'insertion dans la société des cardiaques congénitaux seront traités, par les Professeurs Pernod et Claude d'Allaines, le Dr Alain Calmat et le Père Boulogne.

Cette réunion est organisée par l'Association des enfants bleus et anciens opérés, dont le siège est situé à NANTES - 44, Maison de la Famille, 8, rue Kervégan.

- PEINTURE
- PAPIERS PEINTS
- REVETEMENTS DE SOL
- BOIS AU DETAIL

La glace, le verre, dans toutes ses applications

- MIROITERIE - VITRERIE

PERADOTTO Frères

112, avenue de la Division-Leclerc
92 - CHATENAY-MALABRY
Téléphone : 702 99-13 - 702 83-39

Entreprise agréée des Manufactures Boussois, St-Gobain

ENTREPRISE D'ELAGAGES DE PARCS ET JARDINS

Abattage et arrachage mécaniques

ROBERT ANDREOLI

38, rue des Aulnes - 92 - SCEAUX
Tél. : 702-96-47 et 41-15

CLINIQUE DE L'HAY-LES-ROSES

Chirurgie générale et spécialisée. Orthopédie. Accouchement. Gynécologie. Radiologie. Rééducation fonctionnelle

15, rue des Tournelles
94 - L'Hay-les-Roses
Tél. : 702-85-50

AIR CHAUD CHAUFFAGE CENTRAL MAZOUT
Couverture - Plomberie - Appareils sanitaires

Entreprise Y. BEURDOUCHE

73, rue Boucicaut - (92) FONTENAY-aux-ROSES
Téléphone : 702-11-74

ACHETEZ A SCEAUX...

CAROLINE-bis

PRÊT A PORTER

Place de l'Eglise - SCEAUX
Téléphone : 702-70-81



FLEURISTE

Fernand HUËT

150, avenue du Général Leclerc
Nationale 20 - (92) SCEAUX

702-12-06

Création de Modèles - Transformation - Réparation
(Garde pendant l'été)

FOURREUR L. ANDRÉ

MAITRE ARTISAN

4, avenue de Robinson - Tél. 702-10-18
CHATENAY-MALABRY

FOURNITURES POUR PEINTRES
VERRES A VITRES - GLACES - MIROITERIE
SOCIETE DE FOURNITURES INDUSTRIELLES

72, Av. A.-Briand - 92 - ANTONY
Tél. : 237-12-61 et 237-66-43

Outils - Peintures - Papiers peints, plastiques, muraux

POMPES FUNEBRES GENERALES

Société Anonyme au Capital libéré de 57.600.000 F
Fondée en 1848
66, boul. Richard-Lenoir, PARIS (11^e) - 805-08-90

Concessionnaire du Service de la Ville de Sceaux

BUREAU OFFICIEL : 71, rue Houdan - Téléphone : 702-03-04

Avantages spéciaux aux Assurés Sociaux et aux Organismes Mutualistes

Les fêtes de Sceaux ont obtenu un vif succès

Du 21 au 28 juin se sont déroulées les traditionnelles fêtes de la Saint-Jean, fête patronale de Sceaux.

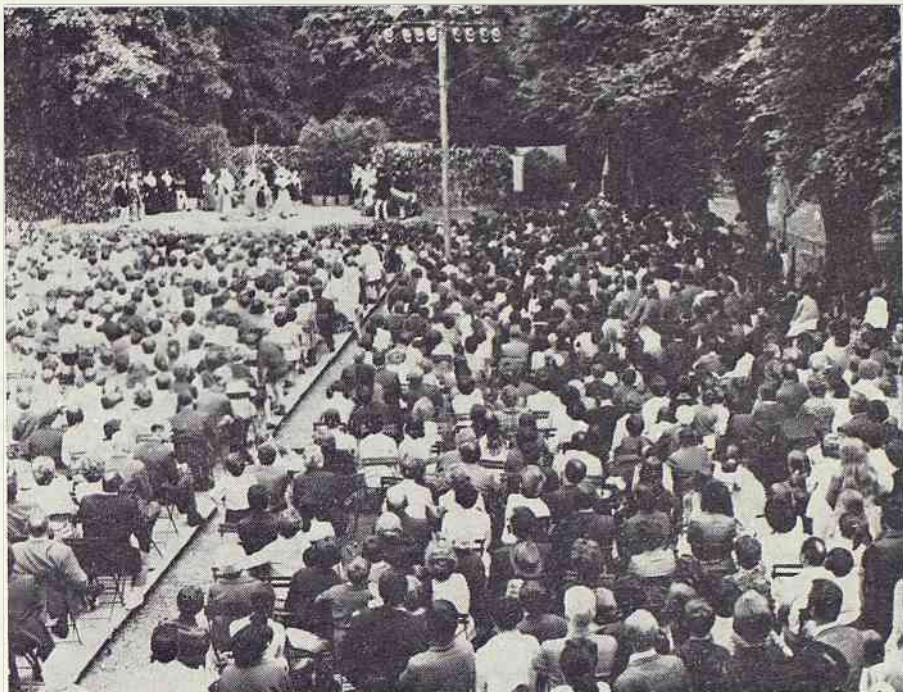
Le Comité des fêtes et le Syndicat d'Initiative s'étaient efforcés de présenter cette année une série de spectacles susceptibles de plaire au plus grand nombre.

La danse classique eut une place de choix avec Lyane Daydé et le grand ballet classique de France au cours du gala chorégraphique qui s'est déroulé dans le cadre de verdure du Parc de Sceaux.

Le dimanche, la Provence et la province s'étaient donné rendez-vous à Sceaux, au son des tambourins et des binioues, groupes folkloriques aux couleurs chamarrées, défilèrent dans la ville après une messe des Saintes-Maries de la Mer, célébrée par le père Ramon, aumônier des Gascons.

Un grand bal avec deux orchestres dont l'un alsacien clôtura cette journée des provinces françaises qui vit une affluence record dans les rues de la ville et au Petit Château.

Mais il semble que la soirée musicale du 28 juin et le spectacle pyrotechnique qui suivit soulevèrent l'enthousiasme des nombreux Scéens qui ne



Les spectacles des fêtes de Sceaux sont toujours suivis par un nombreux public

magèrent pas leurs applaudissements au Grand Debuché de Paris champion de cors de chasse, à la musique de la police nationale qui exécuta avec brio des œuvres de Chabrier, mais aussi et surtout aux batteries impériales de Charen-

ton qui firent revivre l'épopée napoléonienne.

En conclusion, nous pouvons dire que les fêtes de Sceaux 1969 ont connu un plein succès et nous félicitons bien vivement tous ceux qui ont contribué à cette réussite.

Festival international de la Danse

Monsieur le Maire et Cher Collègue,
Dans le cadre de la politique culturelle définie par le Conseil Général et mise en œuvre par la 4^e Commission, nous avons conclu, comme l'an dernier, un engagement avec le Festival International de la Danse qui aura lieu à Paris, au Théâtre des Champs-Élysées, du 4 novembre au 6 décembre 1969.

Au terme de cet engagement, les Communes du Département pourront disposer chaque semaine, d'un certain nombre de places à tarif réduit (8 Frs et 12 Frs).

Les Municipalités sont donc invitées à écrire au Festival International de la Danse, service des Collectivités (Mme GRUCET), Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne à Paris, pour signaler le nombre de places sollicitées et les dates choisies.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire et cher Collègue, l'assurance de ma considération distinguée.

Robert PONTILLON,
Président de la 4^{ème} Commission.

SAISON D'ÉTÉ 1969

77 concerts à Sceaux

Grâce à M. Georges Poisson, conservateur du musée de l'Île de France, M. Alfred Loewenguth a pu réaliser une idée qu'il avait depuis longtemps : permettre aux étrangers, aux touristes, aux Parisiens et à tous les habitants de notre banlieue ne quittant pas leur domicile pendant tout l'été.

C'est ainsi que Sceaux a eu le privilège d'accueillir près de 10 000 auditeurs, puisqu'il a été organisé, à l'Orangerie, admirablement aménagée par M. Georges Poisson, 77 concerts, au cours desquels de nombreux et très grands artistes se sont fait entendre.

Il a été constaté que les jours de fête, les samedis et dimanches, il y avait dans l'ensemble plus de monde que les jours de semaine. Toutefois, il y a eu des exceptions et les concerts ont été, dans l'ensemble, un succès malgré une publicité un peu tardive et timide. Il est même arrivé qu'on ait dû refuser du monde, comme cela s'est produit, par exemple le 31 août.

Cette initiative a été extrêmement appréciée des nombreuses personnes qui n'ont pas la possibilité d'aller l'hiver au concert. Elle souhaitait vivement qu'une suite soit donnée à cette expérience et que celle-ci devienne une institution.

Voici les ensembles qui ont participé à ces concerts :

Les Quatuors Loewenguth, Bernede, Margand.

Les Orchestres de chambre, Andrée Colson et les Musiciens de Paris.

Le baryton Matthias Vogel, les pianistes Jean Vallet, Catherine Collard et Monique Mercier.

Le trio Pasquier ; les musiciens de la Chambre du Roy.

Le quintette à vent Casier et la harpiste Fontan-Binoche.

Le duo, piano et violon, Nell et Ida Gotkowsky.

Le duo, piano et violon, Françoise Doreau, Alfred Loewenguth.

PEINTURE — PAPIERS PEINTS
G. LIENERE — Tél. : 660-09-36
 24, RUE DE FONTENAY - SCEAUX
 DECORATION — VITRERIE — RAVALEMENT
 DEVIS GRATUITS

1140

C. Runser
 Fleuriste
 198, Rue Houdan
 Sceaux



Interflora
 T. 702-57-66

903

Ets BESOMBES & Cie
CITROEN
 MECANIQUE — CARROSSERIE
 2, rue de Fontenay, place Voltaire
 SCEAUX — Tél. : 350-05-50 +

909

CRÉDIT AGRICOLE

Quelle que soit votre activité...

AGENCE DE SCEAUX

144 bis, Av. G1-Leclerc
 (Nationale 20)
 Tél. : 702 94-36
 660 13-42

Ouvert du Lundi
 au vendredi
 de 9 à 12 h - 14 à 17 h



834

TRAVAUX PUBLICS
 ET PARTICULIERS
 ENTREPRISE GENERALE

ENTREPRISE CAPRON

8, boulevard Desgranges
 92 - SCEAUX — Tél. : 702 01-42

839

<p>E. BARBANCE Chantiers et Bureau : 9, Pl. Général de Gaulle Font.-aux-Roses - Tél. 702-11-45 Bureau de Commande : 35, rue Houdan, Sceaux - Tél. 702-14-34</p>	<p>BOIS CHARBONS MAZOUT Jerricans - Bidons Camions citerne (Volucompteurs)</p>
---	--

OPTIQUE • PHOTO
R. BONOT
 Agréé par la Sécurité Sociale
 86, rue Houdan - (92) - SCEAUX — Tél. 702-16-26

900

VITRIFICATION — PONÇAGE TOUS PARQUETS

ENTRETIEN JOURNALIER DE BUREAUX, MAGASINS, USINES

HUMBLET Lucien

La Folie Bessin
 92 - SCEAUX — Tél. : 928-77-21

844

PARACHUTISME SPORTIF

Pour la première fois, le Club de Parachutisme sportif de Sceaux : Gens Parachutiste Jean Mermoz, organisait les 6 et 7 septembre 1969, une compétition amicale de précision d'atterrissage contre les Clubs de l'Ouest au Centre Ecole de Nantes.

C'est sur proposition de notre président, G. Morize, que les clubs de l'Ouest acceptèrent avec enthousiasme l'idée d'une telle rencontre. Et, le samedi 6 septembre, sous un soleil automnal, avec un vent de nord-ouest débutaient les premières épreuves.

En parachute rond, saut de 600 mètres, à ouverture automatique, 7 équipes de deux parachutistes chacune devaient s'affronter pour la Coupe Jean-Mermoz.

Dès le 1er saut, les Nantais du Cercle Parachutiste Nantais prenaient la tête avec une confortable avance devant l'équipe A. de Mermoz.

Résultats :

- 1er MOREAU-BOURDAIS
Cercle Para. Nantais
- 2e DENONFOUX-RHE
Gens. Para. J. Mermoz - Sceaux
- 3e ALLAIRES-PAYRAUDEAU
Cercle Para. Nantais
- 4e RICORDEAU-GUILLARD
St-Nazaire Omni Sports
- 5e LABBE-SIMONAIRE
Gens. Para. J.-Mermoz - Sceaux
- 6e ex-aequo : BATIOU-GILLES

St-Nazaire Omni Sports
et GAUDELET-GUILLAS
Angers.

En parachute de compétition, saut à ouverture retardée de 1 000 mètres, 6 équipes de deux parachutistes devant effectuer trois sauts, pour s'octroyer la coupe offerte par la Municipalité de Sceaux.

Au premier saut, les Nantais prenaient la première place devant l'équipe A. de Mermoz. Chacun sentait une lutte serrée entre le Nantes Etudiant Club et Mermoz. En effet au second saut l'équipe A. de Mermoz, avec MM. Morize et Roussel, prenait la première place. Le troisième saut allait déterminer le gagnant. Le dimanche matin, une brume épaisse empêchait tout décollage et ce n'est que vers 15 h que, enfin nous avons pu effectuer la dernière épreuve. Avec un vent irrégulier tant en force qu'en direction, l'épreuve allait se montrer plus difficile que la veille.

Tous spectateurs et compétiteurs se groupèrent autour de la cible pour assister au dernier saut réalisé par l'équipe A de Mermoz. Hélas, un largage un peu long pour un vent qui venait subitement de baisser entraînait la perte de la première place aux Scéens.

Les représentants de St-Nazaire profitaient du duel Nantes-Sceaux pour se faufiler et prendre la seconde place.

Les représentants du Para Club de

Sceaux étaient déçus, mais ils avaient montré une fois de plus leur volonté de monter en organisant une telle rencontre.

Résultats :

- 1er GUITTON-VERON
Nantes Etudiant Club
- 2e DELAUBIER-GUISSEAU
St-Nazaire Omni Sport
- 3e MORIZE-ROUSSEL
Gens. Para. J.-Mermoz - Sceaux
- 4e BOURGEOIS-RAIMBAUD
Cercle Para. Nantais
- 5e MARZIN-VIAUD
Cercle Para. Nantais
- 6e BAUEMONT-DUSSART
Gens. Para. J.-Mermoz
- 7e KIERNAN-VIALATTE
Le Mans.

Notons que notre équipe, en O.A. : MM. DENONFOUX et RHE et MM. BAUEMONT et DUSSART en O.R., avaient effectué leur premier saut en mars 1969.

Bien sûr, la réunion se clôturait par un vin d'honneur où coupes, médailles et fleurs étaient remises aux vainqueurs. Qu'il nous soit ici permis de remercier la Municipalité de Sceaux pour son aide et sa compréhension, ainsi que les responsables de notre club, MM. MORIZE président et ROUSSEL, vice-président pour leur dévouement.

Merci amis de l'Ouest, sans rancune et à l'an prochain !

A propos de la rentrée scolaire

Protestation du Maire de SCEAUX contre la suppression brutale des classes du Samedi après-midi dans les écoles élémentaires.

Voici des extraits de la lettre que M. GULDNER a écrite à M. le Préfet des Hauts-de-Seine :

Monsieur le Préfet,

J'ai reçu le 13 Septembre la circulaire, dont ci-joint photocopie, de l'inspection académique des Hauts-de-Seine concernant l'application de la décision ministérielle qui a supprimé les classes du Samedi après-midi dans les écoles élémentaires...

Ce contre quoi je proteste, c'est d'abord, que cette circulaire soit parvenue aux mairies six jours après la rentrée des classes. Ensuite et surtout, je suis outré de la désinvolture avec laquelle on traite les Municipalités. Ce reproche s'adresse à ceux qui ont décidé soudain de supprimer les classes du Samedi après-midi sans se préoccuper des conséquences d'une telle décision. Les ménages où mari et femme travaillent le Samedi après-midi sont plus nombreux qu'on le croit à première vue (pensez aux commerçants et artisans et à leurs employés) ; que vont-ils faire de leurs enfants le Samedi ?

Le Gouvernement s'en remet aux Communes ! Comme s'il était possible que toutes les Communes trouvent du jour au lendemain le personnel nécessaire pour organiser des garderies ! Sans compter la dépense supplémentaire que cela leur occasionne...

A tout le moins aurait-il fallu que la décision de supprimer les classes du samedi ne soit pas applicable avant que les Communes, en accord avec les Associations de parents d'élèves, aient pu prendre toutes les mesures nécessaires pour que le gardiennage des enfants soit assuré.

Je pense qu'il y aurait intérêt à ce que vous attiriez l'attention du Ministre de l'Éducation Nationale sur cette question et que vous demandiez que la « rénovation pédagogique » soit organisée de telle manière que dans chaque groupe scolaire un ou deux enseignants assure la garde des élèves présents le Samedi après-midi.

Veuillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments dévoués.

E. GULDNER,

Conseiller Général des Hauts-de-Seine.

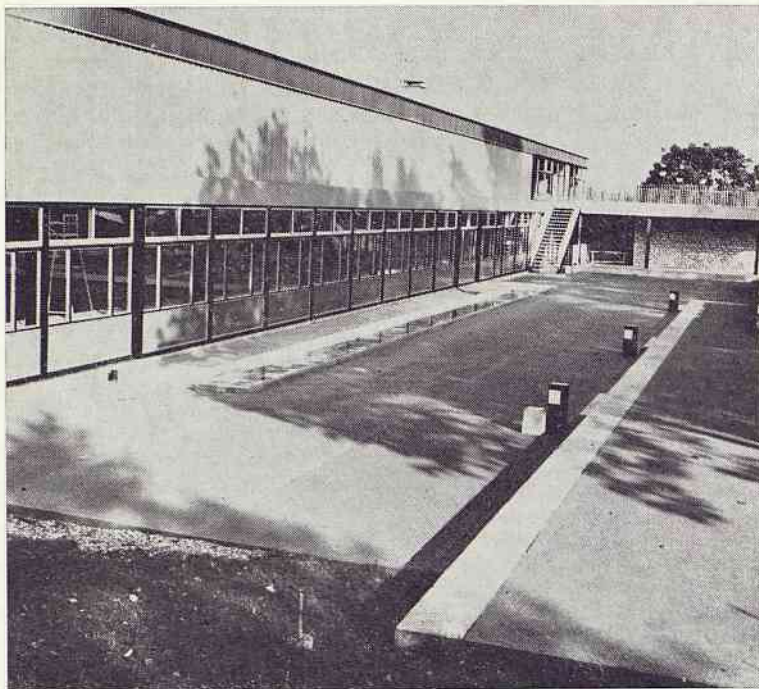
INSCRIPTIONS AUX ECOLES MATERNELLES

Il est rappelé que, par décision de la Commission de l'enseignement, les enfants ayant 3 ans dans le trimestre scolaire, et ceux pour lesquels une dérogation a été accordée par les membres de cette Commission, lorsqu'il s'agit de cas sociaux, peuvent être inscrits dans les écoles maternelles et les fréquenter.

Toutefois, le service est autorisé à prendre par avance, les inscriptions des enfants atteignant l'âge de 3 ans dans le second ou le troisième trimestre de l'année scolaire en cours. Ceci pour permettre aux Directrices des établissements de prévoir quel sera leur effectif à la rentrée de Janvier ou de Pâques; mais dans ce cas-là, l'enfant ne fréquente effectivement l'école que lorsqu'il a atteint l'âge prévu.

ORIENTATION PROFESSIONNELLE ET SCOLAIRE

L'annexe du Centre d'Orientation professionnelle et scolaire de MONTROUGE, installée provisoirement au 95, de la rue Houdan dans les anciens locaux de l'école maternelle des Clos Saint-Marcel, commencera à fonctionner dans la première semaine d'octobre.



L'un des agréments de la Piscine des Blagis. Une façade ouvrante, un solarium qui se prolonge à droite par un terrain de volley-ball.

Depuis le mois de mai 1969 la piscine des Blagis fonctionne pour la plus grande satisfaction des nombreux habitants de Bourg-la-Reine et de Sceaux qui la fréquentent.

Pendant les trois premiers mois d'exploitation (fin mai à fin août) il y a eu 80.000 entrées soit une moyenne journalière de 800 à 850 personnes. Le nombre des usagers de la piscine justifie donc pleinement cette construction qui était attendue par tous avec beaucoup d'impatience.

Nous avons parlé des habitants de Bourg-la-Reine et de Sceaux parce que si la piscine des Blagis a été construite par la ville de Sceaux elle fait partie d'un ensemble d'équipements sportifs et culturels que les deux villes ont décidé de gérer en commun.

En effet, il n'est pas possible, sur le plan financier, qu'une ville de 20.000 habitants puisse supporter les charges que représenterait un équipement sportif complet. Pour résoudre ce problème, au mieux de l'intérêt de leurs administrés, les villes de Bourg-la-Reine et de Sceaux ont décidé de mettre en commun leurs ressources pour s'équiper d'une façon complémentaire. Chaque ville construisant ou rénovant à ses frais ses installations. Heureusement celles qui existaient déjà n'étaient pas identiques et permettaient de pratiquer tous les sports de base.

La piscine des Blagis est un élément de cet ensemble d'équipements dont la nécessité est maintenant admise par tous.

La construction d'une piscine a été envisagée au Conseil municipal de Sceaux, pour la première fois, en 1960.

Il a fallu neuf ans pour que ce projet devienne une réalité. Comme pour tous les projets des municipalités il a fallu l'étudier techniquement puis essayer d'obtenir son financement. Notre étude était, techniquement, acceptée en 1965 mais il nous manquait la subvention de l'Etat qui aurait permis sa réalisation dans des conditions acceptables pour les contribuables de la ville de Sceaux.

Heureusement « pour nous », en 1967, le département de la Seine a disparu pour faire place à une série de nouveaux départements. Avant de disparaître le département de la Seine a décidé de participer, ou plus exactement « de faire participer » les départements qui lui succéderaient à la construction de sept piscines dans la région parisienne.

Notre projet a été retenu parce qu'il était suffisamment étudié pour que la réalisation puisse commencer avant le 31 décembre 1967, qui était la date limite puisque le 1er janvier 1968 le Département de la Seine aurait cessé d'exister.

L'aide ainsi apportée était agréable parce qu'elle permettait de réaliser le projet mais elle posait un autre problème. En effet le Département s'engageait à rembourser les annuités d'un emprunt de 3 millions contracté par la ville pour construire la piscine mais la ville devait trouver un organisme qui consente à lui prêter cette somme et le complément « indispensable » pour payer la totalité des dépenses prévues pour la construction.

Finalement, pour résoudre ce problème, nous avons été amenés à abandonner notre premier projet de piscine pour

LA PISCINE

adopter un projet « typifié » qui avait l'avantage de nous procurer, en même temps, une solution pour le financement. Par conséquent la piscine des Blagis n'est pas celle que nous nous proposons de construire mais elle a l'avantage d'exister et c'est, en fin de compte, ce qui est le plus important. Cette piscine va permettre aux villes de Bourg-la-Reine et de Sceaux d'être parmi les premières à amorcer le tiers temps pédagogique puisque dès la rentrée scolaire de 1969 les élèves de 7^e, 8^e et 9^e des écoles primaires des deux villes auront chaque semaine une séance de natation.

Les classes de 8^e sont prises en charge par l'Etat tandis que les classes de 7^e et de 9^e restent à la charge des communes. L'apprentissage de la natation par tous les scolaires, d'une façon sérieuse et complète, nous a paru suffisamment important pour que nous acceptions cette dépense supplémentaire dans le budget de nos villes.

D'autre part, nous avons pensé qu'une piscine devait être, non seulement un lieu de loisir, mais encore une occasion de formation sportive, c'est pourquoi nous avons décidé, en prenant comme base la section de natation d'un des clubs existants dans l'une de nos villes, de lancer une grande opération de natation sportive. Il est encore prématuré de se prononcer sur la vitalité de cette nouvelle section de natation, mais le nombre des inscrits permet déjà d'espérer que ce sera une réussite.

Enfin, nous avons adopté pour la piscine des Blagis une méthode de gestion qui permet de conserver une certaine souplesse tout en assurant un contrôle suffisant de cette gestion par les villes.

La piscine est gérée par une Association dont le président est alternativement le maire de l'une des deux villes.

L'Association doit présenter chaque année son budget et son compte d'exploitation aux deux conseils municipaux. une bonne autonomie de gestion mais Cette solution donne à l'Association laisse aux villes la possibilité d'intervenir utilement et rapidement si cela était nécessaire.

Nous pensons qu'une piscine était indispensable dans notre secteur et nous espérons que, comme pendant les premiers mois, le nombre des utilisateurs quotidiens démontrera que ce nouvel équipement sportif était souhaité par toute la population qui peut maintenant en profiter.

R. JECHOUX

Conseiller municipal

Délégué à la Jeunesse et aux Sports

DES BLAGIS

Inauguration de la piscine des Blagis

Il nous a paru plus important de faire fonctionner la piscine, dès que cela a été possible, que de l'inaugurer officiellement. Cependant une inauguration était indispensable pour marquer qu'un équipement de première nécessité venait enrichir le patrimoine de la ville. D'autre part nous avons pensé qu'il était souhaitable que le plus grand nombre possible de nos concitoyens puisse venir, au moins une fois à la piscine, même ceux qui n'aiment pas plonger dans l'eau.

En conséquence une inauguration officielle est prévue le samedi 18 octobre à laquelle pourront assister ceux qui auront reçu une invitation. Mais nous avons prévu une kermesse nautique le dimanche 19 octobre de 9 h à 12 h, à laquelle pourront venir ceux qui le désireront puisque, pour une fois, la piscine inscra sur sa porte : « Entrée libre ».

CARACTERISTIQUES TECHNIQUES

Piscine d'hiver et d'été

Voici comment le projet typifié nous avait été présenté :

La caractéristique de cette piscine couverte est d'être étudiée pour que ses dispositions, le niveau de ses bassins et de ses plages la rendent facilement utilisable l'été.

Le projet de base comporte un bassin sportif de 25 m x 15 m, de profondeur variable de 3,50 m à 1,80 m et un bassin d'apprentissage de 15 m x 12,50 m, de profondeur variable de 0,60 à 1,30 m, ce qui donne une surface de plan d'eau totale de 562,50 m².

Cette piscine convient donc, en principe, à une population de 30 000 habitants, pour un nombre approximatif de 560 baigneurs.

Elle est en conséquence équipée en cabines à change rapide, vestiaires collectifs, dépôts de porte-habits, douches, sanitaires, pour cette capacité.

Les vestiaires sont répartis sur 2 niveaux comportant chacun un côté « Femmes » et un côté « Hommes », ce qui permet d'utiliser 1 seul niveau avec un personnel réduit les jours creux et de doubler la capacité d'accueil des jours d'affluence en utilisant alors les 2 niveaux.



Colette Thomas, Directrice de la Piscine des Blagis, « nage » au milieu des papiers, mais elle sait nager ; elle l'a déjà prouvé au cours de compétitions nationales et internationales.

L'ensemble des installations est concentré en un bâtiment unique, convenablement chauffé, ventilé et éclairé pour pouvoir fonctionner en toutes saisons.

En outre, son utilisation en piscine d'été est agrémentée par le dispositif des éléments coulissants de la façade qui permettent une ouverture libre sur l'extérieur de 25 m de longueur sur 3 m de hauteur, par l'implantation des plages et bassins intérieurs au même niveau et donc de plain-pied avec les plages extérieures.

Pour les baigneurs

Les installations destinées aux baigneurs sont réparties sur trois niveaux :

— au sous-sol :

- 30 cabines « Femmes »
- 34 cabines « Hommes »
- 1 vestiaire collectif « Femmes » de 20,38 m²
- 1 vestiaire collectif « Hommes » de 20,38 m²
- 1 garde-habits de 51,32 m² (427 valets)

— au rez-de-chaussée :

- le hall d'entrée
- 16 cabines « Femmes »

22 cabines « Hommes »

- 1 vestiaire collectif « Femmes » de 23,50 m²
- 1 vestiaire collectif « Hommes » de 24,50 m²
- 1 garde-habits de 27,20 m² (226 valets)
- 1 groupe de 15 douches avec 1 lavabo pour les femmes
- 1 groupe de 15 douches avec 1 lavabo pour les hommes
- 1 groupe de 4 W.C. pour les femmes
- 1 groupe de 2 W.C. et 3 urinoirs pour les hommes

les plages
les bassins

— au 1er étage

- la galerie-tribune (136 places)
- le bar
- une grande terrasse extérieure.

Equipement général

Il est prévu en gradins 136 places de spectateurs, en une galerie surplombant les bassins sur toute leur longueur.

Un bar, indispensable en été, est situé au niveau haut, au-dessus des cabines, dominant les bassins, et pouvant

(Suite page 19)



A certaines heures, la Piscine est réservée aux scolaires.

PEINTURES - PAPIERS PEINTS — VITRERIE - DECORATION - RAVALEMENT

r. bourgoin

9 bis, rue des Aulnes (Les Blagis) 92 - SCEAUX — Tél. : 702-59-17

DEVIS GRATUITS

1122

RADIO-SCEAUX

Place de l'Eglise

DEPANNAGE
TELEVISIONS
MACHINES A LAVER
REFRIGERATEURS

2, rue du Docteur Berger
Tél. : 702-17-33
SCEAUX

1072



POSTICHES ☆ PARFUMERIE

Chambord-Coiffure

Jean-Raymond GUILLET

138, Av. du Gl-Leclerc - SCEAUX — Tél. 702 64-58

870

PATISSIERS — TRAITEURS
GLACIERS — CHOCOLATIERS

DANNEBEY ET BLANC

Bomer et Amary

SUCESSEURS

21, rue Houdan - SCEAUX - 92

RECEPTIONS
LUNCHES — DINERS
A DOMICILE

Petit Salon pour Déjeuners
ou Diners d'Affaires

Tout à votre service à 702-00-27



901

CABINET ROBERT

TOUTES ASSURANCES

La PROVIDENCE

- AUTO
- INCENDIE
- VIE
- INDIVIDUELLE

151, rue Houdan - 92 - SCEAUX

(près du Magasin MULTI)

Tél. : FLO 19-93

908

AGENCE « SCEAUX-PARC »

Conseiller immobilier agréé S.N.P.I. et F.F.P.I.C.

60 bis, Av. Franklin-Roosevelt - (92) SCEAUX
Tél. : 350-34-14 et 660-15-72

Immobilier - Gérances - Terrains - Lotissements

917

PARFUMERIE DU PARC

Institut de beauté — Manucure

Dépositaire « GUERLAIN »

Grandes Marques - Maroquinerie - Articles de Paris

15, rue Michel-Charaire - (92) - SCEAUX

Tél. : 702-17-51

913

ENTREPRISE GENERALE

de tous travaux de bâtiment

Alalinarde

BUREAUX ET CHANTIERS

4, Av. Jules Guesde - 92 - SCEAUX — Tél. 702-11-76

919

COURS CONDORCET

Mme LEFEBVRE-LEBEGUE, Directrice

SECRETARIAT - COMPTABILITE

LANGUES ETRANGERES — SECRETARIAT BILINGUE
B.E.P. - C.A.P.

114, Av. du Gal-Leclerc, BOURG-LA-REINE - Tél. : 702-06-87
SERVICE ANNEXE COPIES CIRCULAIRES

915

La piscine des Blagis

(Suite de la page 17)

également servir aux spectateurs les jours de compétition. Il s'ouvre et se prolonge par une terrasse de plein air pour l'été, accessible des plages extérieures. La tribune et le bar disposent d'un groupe sanitaire pour le public.

Derrière le bar sont disposés un bureau de Directeur avec secrétariat, deux bureaux pour sociétés sportives, une grande salle de réunion.

Au niveau des plages et communiquant directement avec elles, se trouvent l'infirmerie, avec une sortie directe sur l'extérieur, et 2 bureaux de moniteurs.

Équipement technique

La chaufferie et le local de traitement des eaux sont situés dans un grand local du sous-sol sous la plage du petit bassin. L'accès par une cour de service est dimensionné de façon telle que l'on puisse y passer facilement les gros éléments des chaudières et des filtres.

Le personnel dispose à l'entrée du sous-sol d'un vestiaire avec sanitaire et il est également prévu un vestiaire avec douche et W.C. pour la chaufferie et le traitement des eaux.

Deux grands dépôts sont également aménagés en sous-sol le long des parois des bassins.

Étude et Réalisation

La piscine présentée par le groupe Inter-Technique a été étudiée par une équipe comprenant un architecte diplômé par le gouvernement (D.P.L.G.), un bureau d'études disposant pour chaque corps de métier d'ingénieurs et de techniciens spécialisés, et des entreprises dont les références tant professionnelles que morales sont de tout premier ordre:

Cette équipe est ainsi constituée :

Architecte : R. Gilbert, 32, rue des Rasselins, Paris-20e, tél. : 636-30-80 et 797-48-57.

Bureau d'études : CO.GE.CO (Compagnie Générale d'Études et de Coordination) 14, rue Armand Moisant, Paris-15e, tél. : 783-82-13 et 566-77-54.

Entreprises principales :

— C.F.E.M. - Compagnie Française d'Entreprise Métallique, 31, Bd de Montmorency, Paris-16e, tél. 288-97-70, pour la maçonnerie, la charpente métallique et les bassins.

— Studal - 89, rue de Tocqueville,

Paris-17e, tél. : 227-09-00 pour les bardages, les menuiseries extérieures et la couverture.

— Missenard-Quint - 322, rue des Pyrénées, Paris-20e, tél. 797-03-49 - pour le chauffage, la ventilation et la plomberie.

— Degremont - place de la Paix à Suresnes (Seine), tél. 506-66-50 - pour le traitement des eaux.

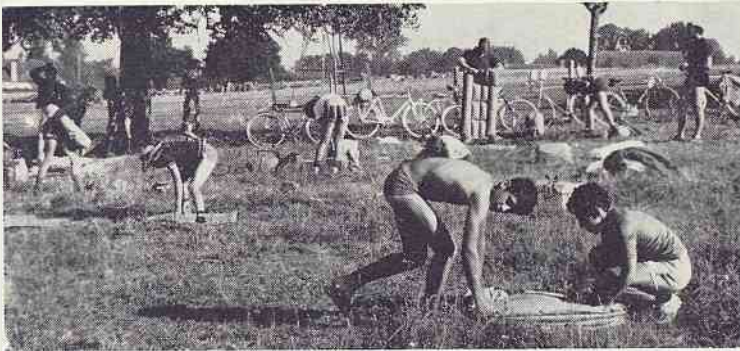
Cette équipe est naturellement prête à coopérer avec l'architecte d'opération pour que le Maître de l'ouvrage pourrait vouloir y intégrer. De même des entreprises locales pourront être invitées par le mandataire du groupement d'entreprises à apporter leur concours à l'équipe, notamment pour les lots secondaires.

La coordination des travaux sera assurée par le bureau d'études CO.GE.CO.

Architecte d'opération

Pour la piscine de Sceaux, l'étude pour l'adaptation à un sol très dénivélé du projet prévu pour un sol horizontal et la surveillance des travaux ont été assurés par J. Sergent, architecte DPLG, 76, rue du Lycée - 92 - Sceaux ; tél. : 702 50-17.

Colonies de vacances



Le matin il faut ranger le matériel — au cours du camp itinérant à bicyclette organisé pour les adolescents.



La mécanique, même simple, peut aider de mieux utiliser les heures de loisirs.

La Caisse des écoles de la ville de Sceaux a organisé cet été quatre colonies de vacances.

Elles se sont déroulées en juillet et en août, les unes dans le Château de Penchien à Mansigné, lieu habituel de séjour, les autres sur le bord de la mer à Etables-sur-Mer belle station balnéaire située sur les bords du Golfe de St-Briec.

Elles ont bénéficié généralement d'un temps beau et chaud : cette circonstance a favorisé les excursions et la vie en plein air.

La colonie de Penchien a rassemblé 90 enfants en juillet et 75 en août.

Elle a obtenu son succès habituel dans ce beau cadre de la campagne Mancelle.

Les deux visites des parents en juillet et en août ont connu un grand succès.

Au premier séjour nous avons eu 180 visiteurs qui sont repartis heureux de la journée vécue dans une atmosphère de sympathie.

La piscine de Mansigné est située à proximité immédiate de la colonie.

Chaque fois que le temps l'a permis les enfants en ont bénéficié.

Nous avons déjà pris nos dispositions pour améliorer les conditions d'accueil pour que les enfants puissent jouir d'un séjour excellent.

Camp itinérant

Une innovation cette année. Pour les pré-adolescents il a été organisé un

camp itinérant. Les enfants effectuaient leurs déplacements en bicyclette.

Ce camp avait été préparé avec le plus grand soin.

En particulier Mlle Reilles et ses moniteurs avaient reconnu à l'avance les itinéraires et les lieux de campement.

La formule a été très appréciée des jeunes qui ont visité, au cours des 900 kms parcourus, les Alpes mancelles, le Val-de-Loire et ses merveilleux châteaux.

Tous en ont conservé un excellent souvenir.

L'an prochain nous reprendrons l'organisation de ce camp : déjà des demandes ont été formulées.

Peut-être pourrions-nous faire un effort semblable pour les grandes filles.

COMPTE-RENDU DES ACTIVITES DE LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

au cours du 1^{er} semestre de 1969

— Rappelons quelques chiffres :

a) en 1968, 2404 lecteurs inscrits :
1 861 adultes + 543 jeunes ; au 31
mai 1969 : 1 980 lecteurs inscrits :
1 564 adultes : 1 011 réinscrits, 543
nouveaux.

416 jeunes : 267 réinscrits, 149
nouveaux.

En 1968 : la Bibliothèque municipale
a prêté 44 758 à domicile (10 771 de
plus qu'en 1967 dont 8 506 à la salle
des jeunes, soient 1 248 de plus qu'en
1967) ; soient 220 livres par an pour
100 habitants, ce qui est une bonne
moyenne pour notre pays.

b) ont été inscrits sur les registres
d'entrée en 1968 :

931 livres pour le Petit Château
1 355 livres pour l'annexe
461 livres pour les jeunes

2 747 livres (contre 1 000 titres en
moyenne les années précédentes).

— La presse quotidienne à la Biblio-
thèque Municipale

Des abonnements gratuits ont été dem-
andés aux quotidiens parisiens.

Nous recevons maintenant :

L'Aurore, Combat, La Croix, Le Fi-
garo, Le Nouveau Journal, Paris-Jour,
Le Parisien Libéré, Le Populaire.

Les acquisitions récentes de la Biblio-
thèque municipale se répartissent ain-
si :

Adultes : 88 romans ; 253 documen-
tations.

Enfants : 14 albums ; 28 romans ;
29 documentations.

Ces acquisitions figurent sur les bul-
letins n° 2 de l'année 1969 qui peu-
vent être obtenus, sur demande, à la
Bibliothèque.

COLONIES DE VACANCES D'HIVER

Deux Colonies sont organisées,
l'une à Noël et l'autre à Pâques.
Elles ont pour but essentiel de
permettre la pratique du ski.

Ces deux colonies, dirigées par
Mlle REILLES se déroulent à
PELVOUX (Htes-Alpes) dans un
cadre de hautes montagnes.

Elles sont destinées aux en-
fants de SCEAUX de 11 à 16
ans fréquentant les Lycées ou les
autres établissements scolaires de
la Ville.

Les inscriptions seront reçues à
la Mairie (bureau de la Caisse
des Ecoles) à partir du 15 Octo-
bre. Le nombre des places est
limité.

**Le CENTRE SCEEN DES AMITIES INTERNATIONALES a repris toutes ses
activités et les cours de langues étrangères, qu'il organise chaque année, sont
au complet.**

**N'attendez pas la dernière minute pour vous renseigner sur les possibilités
d'échanges de jeunes avec nos villes jumelles : Brühl et Royal Leamington Spa.
S'adresser au siège de l'Association, 9, rue du Docteur-Berger - Sceaux.**

INFORMATIONS

EXPOSITION

«DECOUVERTE DES HAUTS-de-SEINE»

L'exposition *Découverte des Hauts-de-
Seine*, organisée par le musée de l'Île
de France, et composée de 280 photos
originales des monuments anciens et
modernes, sites et coins pittoresques du
département, a été, d'avril à juillet, pré-
sentée dans plusieurs communes des
Hauts-de-Seine, où elle a été visitée par
un très nombreux public.

Elle sera présentée du 24 décembre
au 1er janvier, à SCEAUX, Salle de
l'ancienne mairie.

AU PARC DE SCEAUX

L'exposition *l'épopée napoléonienne
à travers la faïence imprimée*, présen-
tée à l'orangerie du château de Sceaux,
a été la première en date des manifes-
tations du bicentenaire. Devant l'intérêt
qu'elle a rencontré auprès du public, et
afin de permettre en particulier aux
groupes scolaires de la visiter, cette ex-
position est prolongée jusqu'au 2 no-
vembre inclus.

Nous rappelons qu'elle est composée
de 400 assiettes, racontant toute la lé-
gende impériale, depuis la naissance
jusqu'au retour des cendres, et accom-
pagnées de portraits, gravures, images
d'Epinal, armes, etc...

Toutes facilités sont données aux
groupes scolaires, sur demande écrite
ou téléphonée adressée à la conserva-
tion.

EMBELLISSEMENT ET VANDALISME

Dans le cadre de la politique d'em-
bellissement de la ville de Sceaux, les
plaques de signalisation des rues ont
été repeintes au cours de l'été et rem-
placées quand elles avaient été détéri-
orées.

Il semble toutefois que ces efforts ne
soient pas appréciés par certains jeunes
qui n'habitent probablement pas Sceaux
et qui n'hésitent pas à commettre des
actes de vandalisme en cassant les pla-
ques de signalisation.

S'agissant de biens appartenant à la
communauté scéenne, nous demandons
aux habitants d'être vigilants et de nous
signaler tout acte de ce genre, qui aura
les suites judiciaires qu'il convient.

VACANCES

On rappelle que la ville de Sceaux a
priorité pour un certain nombre de pla-
ces dans le **Villages de Vacances fami-
liales de Pelvoux**.

Le village familial est situé dans la
vallée de Vallonise au pied des massifs
du Pelvoux et des Ecrins. Altitude 1250
mètres. Les logements, en chalets iso-
lés ou dans le pavillon central, sont très
confortables. Tarifs variables suivant
les ressources de la famille.

S'adresser à la mairie.

REVISION DES LISTES ELECTORALES

L'inscription sur les listes électorales
est obligatoire.

Les personnes remplissant les condi-
tions pour être électeurs et qui ne se-
raient pas inscrites pour quelque cause
que ce soit ou qui ont changé de rési-
dence doivent demander leur souscrip-
tion.

Les demandes d'inscription ou de
radiation sont reçues dans les mairies
du 1er septembre au 31 décembre.

Nul ne peut être inscrit sur deux lis-
tes électorales.

DISTRIBUTION

**Ce bulletin municipal est distri-
bué à tous les chefs de famille ins-
crits sur les listes électorales.**

**Songez à le signaler aux nou-
veaux arrivés à Sceaux (qui peuvent
le demander à la mairie s'ils ne le
reçoivent pas encore).**

CINE-CLUB DES JEUNES

Qu'on se le dise... le ciné-club de
l'Association des Parents d'Elèves du
Petit-Chambord et de Sceaux-Centre re-
prend ses activités à partir du jeudi 16
octobre à la Maison des Jeunes, 21, rue
des Ecoles - Sceaux.

Un programme varié pour tous les
âges. Les plus jeunes applaudiront :

- Bim le petit âne
 - Eléphant boy
 - L'enfant et le héron blanc
 - Jody et le Faon
 - La rivière enchantée
 - Petite ballerine
- Les plus âgés se passionneront pour :
- Les disparus de St Agil
 - Mer cruelle
 - Whisky à gogo
 - Journal d'Anne Frank
 - La Belle et la Bête
 - Homme à femme

Des tracts donnant des indications
très précises seront distribués à la sortie
des écoles. Pour tous renseignements :

Secrétariat du Ciné-Club, 9, rue Mi-
chel Charaire - Sceaux.

COURS D'ARBORICULTURE

La réouverture des cours gratuits d'arboriculture est fixée au DIMANCHE 12 OCTOBRE 1969, à 10 heures.

Comme les années précédentes, ces cours seront assurés par M. BELOT, Professeur d'Horticulture, le deuxième Dimanche de chaque mois, au Jardin-Ecole de la Commune, derrière la Mairie, 122, rue Houdan, à SCEAUX.

Ces cours, théoriques et pratiques, sont destinés à tous ceux qui s'intéressent à la culture fruitière.

SOMMAIRE DES COURS

Généralités sur la culture fruitière. La vie du végétal. Rôles de la racine, de la tige, des feuilles, des fleurs, des fruits. Notions sur le sol, les fumures, etc...

Arrachage et plantation d'un arbre.
Taille d'hiver et formation des arbres fruitiers.
Taille et fructification des végétaux fruitiers.
Traitement d'hiver. Palissage.
Greffage de printemps. Taille du rosier.
Pincement, ébourgeonnement, éclaircissage des fruits.
Ensachage. Traitements de printemps et d'été.
Greffage à œil dormant.
Projection de Kodachromes, etc...

CENTRE MUNICIPAL DES LOISIRS

Nous informons les parents dont les enfants fréquentent, soit les Lycées, soit les écoles de SCEAUX et sont désireux de se livrer à des activités sportives qu'il leur est possible de s'adresser au Centre Municipal des Loisirs, Sentier de la Tour, le jeudi toute la journée.

Ces activités comportent :

- 1°) Natation le jeudi matin
- 2°) Basket pour filles et garçons — jeudi apr.s-midi
- 3°) Foot-Ball pour garçons — jeudi après-midi

L'inscription au Centre Municipal des Loisirs est gratuite et la gratuité est accordée à tous ses membres pour les diverses activités sportives.

ENFANCE INADAPTEE

Le petit **Centre éducatif spécialisé** pour enfants qui ne peuvent être reçus dans les classes normales d'école maternelle, a quitté les locaux qu'il occupait rue des Ecoles pour s'installer plus confortablement dans des salles de l'ancienne école maternelle provisoire des Clos St-Marcel, 95, rue Houdan — mi-temps — Agrément au titre de l'allocation d'éducation spécialisée en cours. Renseignements : Mme Cabannes, secrétaire de l'Association de parents d'enfants inadaptés, 23, allée de Trévise, Sceaux.

Le **Groupe des loisirs** pour adolescents et jeunes adultes, créé aussi par l'Association de parents d'enfants inadaptés avec l'aide du Centre municipal des loisirs, a repris ses activités au début de septembre. Réunions le dimanche après-midi tous les quinze jours. Local : 95, rue Houdan. Promenades, visites, cinéma à la Maison des Jeunes, grandes sorties. Une participation est demandée aux familles. Le groupe est ouvert aux jeunes des communes voisines. Des démarches sont faites auprès de ces communes pour qu'elles apportent leur aide, à l'exemple de ce qui est fait par la ville de Sceaux, par le Centre municipal des loisirs et le Bureau d'aide sociale.

Un projet de création d'un autre groupe pour enfants plus jeunes est à l'étude.

Programme des activités du Centre Socio-Culturel A.L.F.A.

2, rue du Dr Roux - SCEAUX

Implanté dans le Quartier des Blagis, au carrefour des quatre communes, Sceaux, Bagneux, Fontenay-aux-Roses, Bourg-la-Reine, ce Centre permet « d'accueillir les personnes et les familles sans distinction de convictions religieuses ou politiques, ni de situations sociales, assurant, rassemblant et coordonnant un certain nombre de services et d'activités à caractère social, éducatif, culturel, sportif... favorisant le regroupement, la coordination et la création d'associations qui complètent et élargissent l'action du Centre »...

L'A.L.F.A., **Association pour le Logement Familial et l'Animation des Grands Ensembles**, essaie avec bien des difficultés d'atteindre ces divers buts, grâce à la participation des bénévoles, des professeurs et des Associations qui travaillent avec nous en vue d'une animation globale du Quartier.

Un certain nombre d'activités se déroulent dans les locaux du Centre, 2, rue du Dr Roux - SCEAUX, activités

qui s'adressent aux enfants, aux jeunes et aux adultes :

- **HALTE-GARDERIE**
- **COURS DE MUSIQUE, GUITARE, FLUTE, PIANO** (organisés par l'Association du Centre d'Initiation Artistique du Val de Bièvre).
- **BIBLIOTHEQUE** (prise en charge par l'Ass. Blagis-Biblioth.).
- **DANSE RYTHMIQUE, DANSE CLASSIQUE, YOGA** (parrainés par l'Ass. Familiale des Bas-Coudrais).
- **RELIURE** (par les « AMIS de la RELIURE »).
- **CARTONNAGE-GAINERIE** (par le « Club de Cartonnage »).
- **JUDO, PING-PONG, ART DRAMATIQUE, CINE-CLUB, SOIREES RECREATIVES, SOIREES DANSANTES, SORTIES PLEIN-AIR, FOYER**, (parrainage du Centre de la Jeunesse des Bas-Coudrais).
- **ENSEIGNEMENT MENAGER**, organisé par la Caisse d'All. Fam.
- **PISCINE, EMAUX SUR CUIVRE, LABO-PHOTO**, (groupes autonomes).
- **SECOURISME** (une session organisée par la Croix-Rouge Française).
- **DACTYLOGRAPHIE** (une session organisée par l'Ecole Franco-Suisse).

— **ATELIERS LIBRES, DECORATION - PEINTURE, CINE-CLUB ENFANTS**, etc. (ensemble d'activités du Club du Jeudi).

Par ailleurs, nous vous signalons, que **Madame GUIOMARD**, Assistante Sociale de la Caisse d'All. Fam. pour le Secteur de Sceaux, tient ses Permanences, le MARDI et le VENDREDI de 14 h 30 à 17 h 30, au Centre et reçoit sur rendez-vous.

Madame CHAUVEL, Assistante Sociale de l'Ass. des Paralysés de France, reçoit à sa Permanence le 2e et 4e MERCREDI de chaque mois.

Le Centre est ouvert tous les jours de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h 30. Les Permanences sont assurées soit par **Monsieur PERRIN**, Responsable du Centre, soit par **Monsieur CHEVALLIER**, Animateur.

Pour tout complément d'information : **ROB. 56.74.**

Le **BULLETIN DES ACTIVITES** du Centre ALFA, qui reprend en les détaillant et en les précisant, les activités ci-dessus énumérées, est à votre disposition au bureau du Centre et vous sera remis gracieusement sur simple demande.

DE LA NAISSANCE D'UN CLUB

Depuis environ 10 ans, Sceaux dispose de 2 courts de tennis auxquels s'est enfin adjoint cette année un 3e court.

Mais cet espace voué au jeu est fort longtemps resté un lieu « anonyme » où quelques « mordus » venaient séparément « taper » la balle.

C'était bien insuffisant pour une ville comme la nôtre et guère dans l'esprit de ce sport, ce qui manquait en fait c'était l'esprit de club aussi important que le jeu lui-même.

Comment le créer ce lieu de rencontre suffisamment équipé ? Tel fut le problème que l'équipe dirigeante s'est attachée à résoudre ces deux dernières années.

Grâce, en particulier, à l'efficacité, au dévouement sans borne, de notre président Ph. Michonneau appuyé par la bienveillance des responsables de la Municipalité, cet esprit est enfin né.

Et l'A.S.A.S. tennis est devenu un club.

Bien sûr, tout n'est pas encore parfait, mais le départ est donné...

Le comité compte sur la bonne volonté de tous pour mener à bien la tâche entreprise. Nous pensons en particulier aux jeunes, espoirs du club, mais également à tous les jeunes scéens que nous espérons voir venir nombreux vers nous.

Il est très important de noter que le tennis est un sport que tout le monde peut pratiquer — tous les âges, tous les milieux.

Faites le compte, le tennis n'est guère plus onéreux qu'un autre sport quoiqu'en pensent certaines personnes ne voyant, un peu légèrement, dans ce jeu qu'un certain snobisme.

Nous ne parlons pas ici du tennis couvert qui est d'un coût assez élevé (comme partout).

Sans lui cependant, peut-être n'y aurait-il pas de sports de compétition à Sceaux malgré l'aide, en permanent accroissement, de la Municipalité.

Que se passe-t-il en 1969 ?

Pour la première fois, le club, affilié à la F.F.L.T., engagea deux équipes en championnat de Paris. L'équipe 1ère termina 4ème de la sixième série ce qui lui permit de disputer les barrages. Hélas, trois des meilleurs joueurs de cette équipe étaient absents et l'ASAS reste en 6e série... Mais pour un début, que peut-on demander de mieux ? Simple-ment, peut-être, que tous les Scéens « classés » veuillent bien renforcer nos rangs, ils seront les bien venus...

Deux tournois intérieurs ont eu lieu en juin et septembre attirant chacun une cinquantaine de joueurs.

Ainsi, le club est-il sur une bonne voie et dispose-t-il de grands espoirs sportifs mais également de joie et de bien-être pour tous les Scéens.

En effet 6 courts sont en préparation autour de la piscine et 4 autres Bd Colbert. Voici de la place en perspective pour près de 500 personnes.

Sceaux sera peut-être nanti d'ici peu d'un club de tennis digne de l'ensemble de ses habitants.

Les sinistrés de l'orage du 14 Juin

Voici le texte de la lettre adressée le 17 juin 1969 à M. le Préfet des Hauts-de-Seine par M. E. GULDNER, maire de Sceaux, conseiller général des Hauts-de-Seine.

Monsieur le Préfet,

Vous avez appris par les rapports de police, la radio et les journaux que des orages d'une violence exceptionnelle, accompagnés de grêle et de pluies torrentielles, se sont abattus le samedi 14 juin entre 18 h 30 et 20 h 30 sur la région de Sceaux, Bourg-la-Reine, Antony, Fresnes, etc..., provoquant de graves dégâts matériels. Dans les parties basses de ces villes, non seulement les sous-sols, mais de nombreux rez-de-chaussées ont été inondés. Les collecteurs d'égouts se sont révélés très insuffisants et les rues ont été transformées rapidement en cours d'eau. Les appareils et les réserves de marchandises des artisans et commerçants ainsi qu'une très importante quantité de mobiliers ont été détériorés. Beaucoup de voitures automobiles ont été noyées dans les garages et dans les rues. Les pompiers ont été rapidement débordés et beaucoup de sous-sols sont encore remplis d'eau.

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir ordonner tout d'abord les mesures sanitaires qui s'imposent (désinfection et le cas échéant, renforcement des équipes de pompage).

En outre, je vous serais obligé de faire constater le caractère calamiteux des dommages causés par les inondations du 14 juin, de délimiter la zone

où ils sont intervenus et de mettre en œuvre la solidarité départementale et, si possible, nationale en faveur des sinistrés.

Il est, en effet, probable qu'en raison du caractère exceptionnel de l'événement, les assurances contre les dégâts des eaux ne joueront pas.

Enfin, je vous prie instamment de faire procéder d'urgence à une étude approfondie des réseaux d'assainissements de la région sud du département. Les canalisations et les collecteurs, dont plusieurs sont déjà anciens, se sont, en effet, révélés très insuffisants et le problème de la défense contre les inondations ne semble pas avoir été étudié sérieusement jusqu'à présent.

Je me permets d'observer à cette occasion combien mon opposition à l'abandon du système séparatif se trouve justifiée par ce sinistre.

Veillez agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes sentiments dévoués.
E. GULDNER.

P.S. — A mesure que les sinistrés se déclarent, il apparaît qu'il s'agit véritablement d'une calamité publique.

L'ingénieur divisionnaire de l'équipement est de cet avis et estime que la solidarité nationale doit jouer.

J'ajoute que les services d'urbanisme me paraissent avoir été imprudents en autorisant la construction de pièces habitables dans des sous-sols situés au creux des vallons. Et à quand les grands collecteurs inter-départementaux dont la nécessité est reconnue ?

CE QUI A ETE FAIT DEPUIS CETTE DATE

Le 27 juin 1969, le Conseil municipal de Sceaux décidait d'allouer une subvention de trente mille francs au Bureau d'Aide Sociale de Sceaux en vue de secourir les sinistrés de l'orage du 14 juin 1969.

Par arrêté préfectoral en date du 3 juillet 1969, M. le Préfet des Hauts-de-Seine déclarait sinistrées les communes inondées lors de l'orage du 14 juin 1969.

(Antony, Bagneux, Bourg-la-Reine, Chatenay-Malabry, Chatillon - sous-Bagneux, Clamart, Fontenay-aux-Roses, Le Plessis-Robinson, Sceaux).

En outre, l'Association des sinistrés du Département des Hauts-de-Seine a demandé, par requête déposée le 11 septembre 1969 près le Tribunal administratif de Paris, contre la ville de Paris, gestionnaire des égouts des communes intéressées, qu'il soit procédé d'urgence :

— à l'expertise du réseau d'assainissement

— à la recherche des responsabilités éventuellement encourues

— à la description des mesures d'urgence nécessaires pour prévenir un nouveau sinistre.

— au développement sur tous les éléments de troubles de tous ordres qui sont la conséquence pour les membres de l'Association requérante de l'inondation du 14 juin 1969, d'en chiffrer les conséquences pratiques au regard de tous les éléments de préjudice.

JOURNÉE NATIONALE DES VIEILLARDS

DIMANCHE 26 OCTOBRE 1969

Le problème de la vieillesse qui n'éveille guère l'intérêt ni la curiosité de l'opinion est cependant l'un des plus tragiques du monde actuel.

7 millions de Vieillards vivent en France. Ils ne demandent pas l'aumône mais le respect de leurs droits et la reconnaissance de leurs légitimes aspirations à une vieillesse s'écoulant à l'abri de la misère, de la détresse morale, de l'isolement.

La JOURNÉE NATIONALE DES VIEILLARDS dont l'organisation est confiée à l'Union Interfédérale des Œuvres Privées Sanitaires et Sociales par M. le Ministre de la Santé Publique et de la Sécurité Sociale, permet aux Œuvres Privées de répondre à tant de besoins humains, complétant ainsi l'action des Pouvoirs publics.

Les Associations qui agissent au service des Personnes Agées ont déjà :

- développé les services
 - de l'Aide Ménagère à domicile qui donne aux Vieillards la possibilité de mener une vie indépendante. Celle de Sceaux bénéficiera d'une grande partie de la collecte, ce qui lui permettra d'étendre son action
 - de soins à domicile constituant une forme moderne de la médecine
- remis en état de nombreux logis anciens permettant aux personnes âgées de rester dans leur cadre de vie habituel
- augmenté le nombre de logements foyers,
- amélioré le confort des maisons de retraite,
- créé des clubs, organisé des vacances...

Elles continueront leur tâche avec les sommes recueillies le **DIMANCHE 26 OCTOBRE**.

Mais notre devoir d'entraide fraternelle ne sera pas entièrement rempli. L'abandon moral est au moins aussi pénible pour les personnes âgées que l'isolement physique et les difficultés matérielles.

Ajoutons à notre DON D'ARGENT, le DON DU CŒUR...
Entourons les Vieillards de nos quartiers ou communes d'affection, ne les oublions pas dans une effroyable solitude.

Valorisons leur expérience afin de leur redonner leur place — en égal — dans la Société...

LE DIMANCHE 26 OCTOBRE...

DON D'ARGENT...

mais aussi DON DU CŒUR...

U. N. A. F. A. M.

**Union des Familles de Malades Mentaux
et de leurs Associations**
(reconnue d'utilité publique)

Siège social : 11, rue Tronchet, Paris-8^e

Tél. ANJ 07-60 - CCP Paris 20-464-05

CE QU'EST L'U.N.A.F.A.M.

C'est une Association qui a été créée le 4 août 1963 et qui groupe des parents et amis de malades mentaux.

L'UNAFAM compte actuellement 28 sections en province et 5 dans la région parisienne (où s'organise actuellement la section des Yvelines), toutes bien structurées, section des Hauts-de-Seine. **Permanences : Mairie de Bour-la-Reine (Bibliothèque) 1er mardi du mois de 9 à 11 h — Sceaux, 95, rue Houdan, 1er vendredi de 14 à 16 h.**

Communiqué

Le crédit agricole

Né à la fin du 19^{ème} siècle, par la seule volonté des agriculteurs, le CREDIT AGRICOLE est devenu, en quelques décennies, avec plus de 1 800 000 sociétaires, le moteur de la modernisation du monde agricole.

En raison de la mutation d'une Société Agricole en société industrialisée, le CREDIT AGRICOLE a ressenti la nécessité qu'il y avait à s'orienter vers le monde urbain ; en cela, il a été stimulé par l'entière confiance que lui a faite la population des grandes villes, elle-même issue, en majorité, du monde rural.

Le CREDIT AGRICOLE a donc été amené à créer des services bancaires permettant à toutes les professions de trouver auprès de lui les avantages d'une grande banque.

Sa notoriété n'a fait que s'accroître d'année en année, ce qui lui a permis de se développer considérablement — le CREDIT AGRICOLE possède actuellement 7 000 Agences : de loin le réseau le plus dense de France — et d'apporter de nouveaux services à sa clientèle.

AGENCE DE SCEAUX : 144 bis, avenue du Général Leclerc (R.N. 20) - Tél. : 702.94.36.

OUVERTE DU LUNDI AU VENDREDI

REPRISE DES TERRAINS CONCEDES DANS LE CIMETIERE COMMUNAL

A partir du 1^{er} janvier 1970, il sera procédé, dans le cimetière communal, à la reprise des concessions ci-après désignées :

1^o Concessions gratuites de cinq ans délivrées avant le 1^{er} janvier 1965.

2^o Concessions décennales délivrées avant le 1^{er} janvier 1958.

3^o Concessions trentenaires délivrées avant le 1^{er} janvier 1938.

Les familles occupant des terrains ainsi susceptibles d'être repris devront, avant le 1^{er} janvier 1970 prochain, faire enlever les monuments funéraires et objets quelconques existant sur les dits terrains.

Faute par les familles de se conformer à ces dispositions, il sera procédé d'office à l'enlèvement des objets désignés dans l'article précédent. Ces objets resteront à la disposition des familles pendant un an.

SES BUTS

ALERTE l'opinion et les pouvoirs publics, sur toutes les questions concernant la maladie mentale qui frappe tous les milieux. Prendre contact avec le corps médical et tous les organismes officiels.

PROMOUVOIR la création de foyers protégés, de centres de post-cure, d'ateliers d'aide par le travail et d'établissements susceptibles de recueillir des malades mentaux stabilisés.

ASSURER l'avenir de nos malades devenus orphelins.

VENIR EN AIDE sur le plan moral aux familles éprouvées et désorientées.

SES REALISATIONS

En union avec les autres associations, nous avons obtenu :

- la réalisation de l'assurance volontaire pour tous les malades,

- la mise à la disposition des familles, d'une assurance-survie.

- une assurance accidents et responsabilité civile dont l'importance s'est confirmée à la suite de la Loi sur les incapables majeurs.

- un Service Social avec une Assistante Sociale spécialisée et un médecin, conseiller psychologique, qui reçoivent les familles sur rendez-vous au siège de l'Association,

- la promotion, sur l'initiative des sections départementales de l'UNAFAM des organismes de post-cure et de réadaptation pour malades mentaux.

SES PROJETS EN COURS

Réaliser une Résidence en faveur des stabilisés malades mentaux, ne pouvant vivre dans leur famille.

Nous pensons pouvoir y adjoindre des ateliers d'aide par le travail.

**CAISSE PRIMAIRE CENTRALE D'ASSURANCE MALADIE
DE LA REGION PARISIENNE
PREVENTION GENERALE**

LA CAISSE PRIMAIRE CENTRALE D'ASSURANCE MALADIE organise au Centre de P.M.I. 47, avenue du Général Leclerc, 92 - BOURG-LA-REINE, des séances gratuites d'Examens de Santé pour les Assurés Sociaux et leur famille.

Elles auront lieu le jeudi de chaque semaine, de 17 h à 19 h 15, du 18 septembre au 11 décembre 1969.

Ces visites comportent :

- un examen clinique général
 - une radio pulmonaire
 - des analyses de sang et d'urine
- avec, si besoin est, recours à des Spécialistes qualifiés.

Elles sont exclusives de toute thérapeutique, l'intéressé ayant la possibilité de communiquer à son médecin traitant habituel le bilan de santé qui lui sera adressé personnellement.

— En 1969, les Assurés nés en 1909 - 1914 - 1919 - 1924 - 1929 - 1939 et 1946 seront systématiquement convoqués et nous les invitons instamment à répondre à la convocation qu'ils recevront personnellement et à y conduire leur famille.

L'an dernier sur 78 147 assurés examinés :

- 406 cas de tuberculose
 - 120 cas de cancer
 - 7 199 cas d'hypertension
 - 2 489 cas de maladie du cœur ou des vaisseaux
- jusqu'à là ignorés, ont été dépistés.

La guérison est d'autant plus certaine que le diagnostic est précoce.

En dehors des convocations régulières toute personne qui le désire peut en faire la demande et pour tous renseignements ou inscriptions, écrire en franchise postale à la :

CAISSE PRIMAIRE CENTRALE D'ASSURANCE MALADIE
« SERVICE DES EXAMENS DE SANTE »
5, rue de la Durance - 75 - PARIS (12ème)

POUR VOUS, MADAME, POUR VOUS, MADEMOISELLE...

Le service « Economie Familiale » (Enseignement Ménager) de la Caisse Centrale d'Allocations Familiales, met à votre disposition :

- des séances régulières de Coupe et Couture,
- sessions de Cuisine : « comment préparer des repas variés, sains et équilibrés »,
- des sessions de Tricot sur machine,
- des informations concernant :
 - l'éducation des enfants,
 - les problèmes des achats, de la publicité,
 - l'entretien de la maison, etc...
- des permanences pour transformations de vêtements et conseils variés,
- des cours pour jeunes filles au-dessus de 13 ans

au Centre Social de SCEAUX
2, rue du docteur Roux
Tél. ROBINSON 56-74

à partir du 30 septembre.

Ces diverses activités sont gratuites, ouvertes à toutes les personnes intéressées, qu'elles soient allocataires ou non et quel que soit le lieu où elles habitent.

Venez vous renseigner sur place et inscrivez-vous pour la prochaine rentrée :

- le **MARDI 30 SEPTEMBRE** - toute la journée,
- et le **VENDREDI 3 OCTOBRE**
- ou écrivez (en franchise postale) :
au service Economie Familiale C.C.A.F.R.P.
14, rue Viala - PARIS-15°

BOURSES MUNICIPALES

Des crédits ont été inscrits au budget de la Commune en vue de l'octroi de bourses à des enfants de SCEAUX appartenant à des familles modestes et fréquentant des établissements scolaires de second degré (Lycées, Collèges, Collèges Techniques, G.O.D. et C.E.G., classes de fin d'études ou de transitions comprises).

Les familles qui n'ont pu obtenir de bourses d'Etat pour leurs enfants et désireraient les voir bénéficier d'une bourse communale sont priées d'adresser ou de déposer une demande au Secrétariat de la Mairie, au rez-de-chaussée.

OFFRE D'EMPLOI

La Ville de SCEAUX recrute d'urgence :

— 1 STENODACTYLOGRAPHE expérimentée

— Limite d'âge : 40 ans.

— Traitement mensuel **brut** à la nomination : 932,76 F.

Les candidatures et curriculum-vitae doivent être adressés à M. le Maire.

**EMPLOIS RESERVES
AUX PENSIONNES
ET VEUVES DE GUERRE**

La liste des emplois communaux réservés aux pensionnés et veuves de guerre habitant le Département des Hauts-de-Seine, pourra être consultée à la Mairie de SCEAUX, à compter du 13 octobre 1969, et pendant 1 mois.

Les personnes intéressées désireuses d'en prendre connaissance, sont priées de s'adresser au Service du Personnel, Hôtel de Ville, où tous renseignements complémentaires leur seront également communiqués.

ENTRAIDE

— Jeune femme récemment installée à Sceaux pourrait donner chez elle leçons à enfants retardés. S'est occupée d'enfants IMC dans un centre de rééducation fonctionnelle. Madame SEDIVY, 17, rue Jean-Giraudoux, à Sceaux — 660 35-43.

— Pour enfants handicapés moteurs, une meute de louveteaux existe à Antony, qui pourrait recevoir encore quelques enfants (9-12 ans). Renseignements : Mme BARBIER, 9, rue des Filmins à Sceaux — 702 53-28.

**CENTRE DE PROTECTION
MATERNELLE ET INFANTILE**

Les consultations pré et post-natales sont supprimées à partir du **1er octobre**.

Consultations maintenues :

Nourrissons : Lundi : 9 h à 11 h ; 14 h à 16 h.

Mercredi : 14 h à 16 h.

Enfants de 2 à 6 ans : Jeudi 9 h à 11 h.

Vaccinations DT et polio : le soir à partir de 16 h 30 sur rendez-vous, une fois par mois.

LE PRIX DE L'EAU ...

Beaucoup de nos concitoyens se sont étonnés de l'augmentation du prix de vente de l'eau, tel qu'il résulte de la lecture de leurs quittances.

Les membres du Bureau du Syndicat des Communes de la Banlieue de Paris pour les eaux, au cours de la séance du 19 juin 1969, ont exprimé le vœu que les usagers soient informés des raisons de cette majoration.

Par arrêté n° 25 695 du Ministre de l'Intérieur et du Ministre de l'Economie et des Finances, le prix du mètre cube d'eau a été porté, depuis le 13 mai 1969, à 1,261 F pour les communes syndiquées.

Dans cette somme se trouve déjà incluse la redevance de prélèvement due à l'Agence financière de Bassin Seine-Normandie fixée à 0,05 F. C'est dire que le prix de base du mètre cube n'est donc en réalité que de 1,211 F, prix de base qui permet d'affecter au compte d'exploitation de la Régie une dotation de 0,718 F par mètre cube et de financer une partie des importants programmes d'investissements du Syndicat jusqu'à concurrence de 0,485 F par mètre cube.

A ce prix de base de 1,211 F s'ajoutent donc :

1° la redevance de prélèvement de l'Agence financière de Bassin Seine-Normandie de 0,05 F comme indiqué ci-dessus ;

2° la redevance du Fonds d'adduction d'eau rurale qui est de 0,04 F ;

3° la redevance d'Assainissement, qui se compose de divers éléments (parts des réseaux départementaux, communaux et parfois syndicaux) et qui est variable selon chaque commune. Cette variation, en ce qui concerne les communes syndiquées, s'établit, pour l'exercice 1969, entre 0,11 F (taux minimum) et 0,55 F (taux maximum). Le taux moyen ressortit à 0,313 F.

Pour être complet, il faut ajouter qu'un tiers environ des communes syndiquées faisant application de l'article 27 de la Convention de Régie intéressée du 3 avril 1962, ont institué une majoration communale qui, dans la plupart des cas, a été fixée au taux maximum de 6 % du tarif général de vente, ce qui représente en fait actuellement une majoration de 0,076 F (ce qui

n'est pas le cas de la commune de Sceaux).

Le cumul de toutes ces redevances et majorations fait que dans certaines communes le prix facturé à l'abonné peut atteindre jusqu'à 1,927 F, en partant d'un prix de base de 1,211 F.

Il apparaît ainsi que ces diverses redevances ou majorations, en s'additionnant au prix du mètre cube d'eau, augmentent sensiblement le montant de la quittance qui est présentée aux usagers.

Ces dispositions parafiscales, en prenant pour base la quantité d'eau consommée, majorent notablement le **prix réel** de vente de l'eau sans le moindre profit pour l'exploitation de la banlieue. Pratiquement celle-ci ne fait qu'exécuter des prescriptions légales en collectant les taxes susvisées à l'occasion de ses facturations.

P. DANE

Conseiller municipal - Délégué du Canton de Sceaux au Bureau du Syndicat des Communes de la Banlieue de Paris pour les Eaux.

Où en est-on de la maison de la culture ?

Ce bâtiment du 49 de l'avenue Georges Clémenceau, devant lequel on passe en allant à Paris ou en se rendant au marché couvert des Blagis, va-t-il enfin sortir de sa léthargie ? Certes, on n'ignore pas qu'y sont élaborées de très intéressantes manifestations éducatives et culturelles, distribuées dans les salles, écoles, et parcs de nos deux Communes, mais la MAISON elle-même, elle-même, cette bâtisse carrée qui serait belle, si elle n'était la victime d'affreux graffiti électoraux et publicitaires, que devient-elle ? A ces remarques et questions légitimes, nous allons tenter d'apporter quelques informations et réponses.

Interrompus de trop longues années pour des raisons administratives financières, les travaux ont repris au printemps dernier et sont actuellement en cours ; restons prudents quant à la date précise de leur achèvement... il est possible cependant de s'exprimer en **mois**. Ces travaux sont ingrats car ils supportent le poids de leur interruption ; les idées, les options, les techniques, les prix évoluent vite à l'époque de la course à la Lune, et il est malaisé de faire cadrer les désirs actuels (que nous croyons être ceux des habitants de nos deux Communes), avec certains aspects du projet initial déjà vieillissant. Il n'est jusqu'à la T.V.A. qui par son relèvement vient ajouter encore à ces difficultés.

Néanmoins les problèmes se décanent ; une hypothèque « Sécurité » pour un escalier décidé secondairement, a été levée mais deux mois ont été per-

due en discussions serrées ; les travaux de maçonnerie intérieure, beaucoup plus importants que ne le laissent deviner les extérieurs terminés, sont pratiquement achevés ; le plafond de la salle de spectacle, du plus bel effet, est posé et bientôt nous verrons se monter le plancher de scène et les gradins (400 fauteuils) ; la présence sur le chantier des techniciens de l'électricité, de la sonorisation, du montage-décor, laissent espérer la prochaine exécution de leurs marchés respectifs ; les salles du fond du premier étage qui abriteront une annexe de la bibliothèque municipale (avec discothèque), une vaste salle dite « des piliers », mixte de répétition et foyer, de larges dégagements pour expositions, devraient rapidement être aménagés. Au sous-sol nous tentons de mettre au point un projet d'élégante et fonctionnelle cafétéria, complément indispensable de l'animation culturelle et artistique.

D'un jeudi à l'autre, on voudrait voir les choses avancer plus vite, mais « qui bâtit pâtit » et plus encore lorsqu'il s'agit de bâtiments publics, ensermés qu'ils sont dans des règlements administratifs, sans souplesse... Combien avons-nous hâte de sortir cette Maison de la Culture de son enlèvement, pour qu'enfin elle puisse répondre aux vœux et espoirs de tous et plus spécialement des Maires de nos deux Communes, MM. Guldner et Thieulin qui, pour ce faire, ne ménagent pas leurs efforts personnels.

Docteur LESUR.

ELARGISSEMENT DU BOULEVARD COLBERT

Nous sommes heureux d'informer les Scéens que les travaux d'élargissement du boulevard Colbert sont commencés et seront terminés rapidement.

Cette opération permettra une amélioration sensible de l'écoulement du trafic automobile dans ce quartier aux heures d'affluence et les jours de marché.

Elle a été rendue possible grâce aux efforts de la Municipalité et plus particulièrement de notre Maire, M. E. Guldner, conseiller général, qui a obtenu du Département des Hauts-de-Seine, et non sans peine, la dévolution à la Commune du Jardin de la Ménagerie, sous forme d'un bail emphytéotique, pour une durée de 99 ans.

La largeur de la nouvelle chaussée sera de 9 mètres.

Les arbres du jardin ne seront pas touchés.

La grille de clôture bordant le boulevard Colbert étant déplacée vers l'intérieur du jardin, entre deux rangées d'arbres, la première rangée se trouvera située sur le nouveau trottoir en cours de réalisation.

Cette heureuse disposition permettra de ne pas modifier l'aspect général du jardin.

La commission de la circulation doit se réunir prochainement pour étudier la mise à double sens de cette voie.

Cette première réalisation sera suivie prochainement d'un aménagement intérieur du jardin pour augmenter le nombre des tennis et des jeux de boules, opération qui sera liée à une amélioration du tracé de la rue de Seignelay.



A Royal Leamington Spa la délégation de Sceaux a été remarquablement accueillie par toute la population ainsi qu'en témoigne cette photo d'un magasin de la ville.

LE JUMELAGE SCEAUX-ROYAL LEAMINGTON SPA

Devant « la maison » où se retrouvent les membres de l'Association Franco-Anglaise de Leamington Spa.



Dans notre précédent numéro, nous avons présenté la ville anglaise de Royal-Leamington Spa qui devient la jumelle de Sceaux.

Le calendrier prévu avec nos amis anglais concernant les cérémonies officielles se déroule comme prévu. C'est ainsi que, répondant à l'invitation des autorités de Royal Leamington Spa, une délégation du Conseil municipal de Sceaux, conduite par son maire, M. Guldner, s'est rendue à Royal Leamington Spa du 11 au 13 juillet dernier, afin de signer le serment de jumelage.

Remarquablement organisée, la cérémonie de jumelage a permis aux maires des deux cités de bien préciser dans quel esprit l'un et l'autre concevaient les réalités d'un jumelage. Ils ont notamment marqué qu'il s'agissait avant tout de promouvoir et de multiplier les relations et les liens d'amitié entre les habitants et les associations des deux pays. Ce n'est qu'en élargissant et en étendant les relations amicales, notamment entre les jeunes, que seront forgés des liens solides entre Royal Leamington Spa et Sceaux.

En ce qui concerne plus spécialement les jeunes de Sceaux, un appel leur est lancé par l'Association analo-française de Royal Leamington Spa qui groupe des garçons et des filles qui se consacrent avec beaucoup de foi à faire connaître à leurs concitoyens ce qu'est notre pays. Nous en voulons pour preuve ce qu'a dit, en recevant la délégation du Conseil municipal de Sceaux, la secrétaire générale de cette Association : « Nous, les jeunes de Leamington, espérons que nous aurons l'occasion de rencontrer les jeunes de Sceaux, d'échanger avec eux de nombreuses idées et d'examiner les différents problèmes de la jeunesse française et anglaise ».

La délégation du Conseil municipal de Sceaux a été très favorablement impressionnée par ce qu'elle a pu constater lors de son séjour à Royal Leamington Spa. En effet, elle a pu se rendre compte de l'ampleur des activités, notamment culturelles et sportives, existant à Royal Leamington Spa. Indiquons en particulier que dans la ville anglaise fonctionnent plusieurs troupes théâtrales, uniquement composées d'amateurs, dont la technique ne dépasserait pas les meilleures salles.

L'accueil reçu par la délégation a été empreint de la plus grande cordialité et du désir maintes fois affirmé de faire en sorte que les échanges avec Sceaux soient nombreux et actifs. Il est certain que toutes les familles rencontrées ont exprimé le souhait de nouer avec nos concitoyens des liens durables, et ceci en particulier dans le domaine des séjours de jeunes dans nos villes respectives.

Précisons enfin que c'est au printemps prochain que la municipalité de Royal Leamington Spa sera reçue officiellement à Sceaux. Nous souhaitons que nos concitoyens y participent activement. Le programme des diverses manifestations sera bien entendu donné ici même en temps utile.

DES SCÉENS A L'HONNEUR

Médillés d'Honneur du Travail

PROMOTION DU 14 JUILLET 1969

M. BOUGHERION Lhacen, Argent, 13, rue des Aulnes.
 M. BOURGUIGNON Pierre, Argent, 20, rue Paul Couderc.
 M. CLERC René, Argent, 2, rue du Maréchal Joffre.
 Mme CORAI née RENAULT Renée, Argent.
 M. DEJA JARRIN Henri, Argent.
 M. DERKEN Henri, Argent.
 Mme DESERT née PRESSART Marie-Louise, Argent.
 M. FABRE Raymond, Argent.
 M. GANTHIER Lucien, Argent.
 M. GANTHIER René, Argent.
 M. GOMEZ Marcel, Argent, 23, rue des Aulnes.
 M. JACQUIN Pierre, Argent, 48, av. Georges Clémenceau.
 M. LOOSE Jean, Argent.

Mme LUCIDA née LAROUSSINIE Simone, Argent, 15, rue Jean Giraudoux.
 Mme PATIN née LECLERC Lucienne, Argent.
 M. PIGEAU Jean, Argent, 15, rue Jean Giraudoux.
 Mme PINEAU née FRUCHARD Yvonne, Argent, 8, rue Marc Sangnier.
 M. ROUCOU Georges, Argent.
 M. DESPOUY Jean, Vermeil, 50, rue Mozart.
 M. DOMENECH Jean-Baptiste, Vermeil, 50, av. Jean Perrin.
 M. GUET Jean-Paul, Vermeil, 19, rue Voltaire.
 M. TAVERNIER Lucien, Vermeil, 55, avenue Le Nôtre.
 M. TOUSSAINT Louis, Vermeil, 60, avenue Roosevelt.
 Mlle GROS MANGIN Yvonne, Or, 11, rue de la Flèche.
 Mlle MORIZET Suzanne, Or, 53, rue du Dr Thore.

MEDAILLE D'HONNEUR DEPARTEMENTALE ET COMMUNALE

Echelon d'argent

Arrêté du 30 décembre 1968.

M. Marceau ROUSTAN, né le 24-10-1904 à Saint-Chaptes (Gard), Secrétaire Général adjoint de la Mairie de Châtenay-Malabry, retraité, 24, rue Jean-Louis Sinet à Sceaux.

ORDRE DU MERITE AGRICOLE

Chevalier

Arrêté du 4 février 1969

Michel Louis VERDET, commerçant en fruits et légumes, 29, rue Houdan, né le 5 mai 1930 à Chantilly (Oise).

Arrêté du 31 juillet 1969 (B.O. du 3 septembre 1969).

Chevaliers

M. DOUCET Louis André, journaliste agricole, 1, allée des Pins, à SCEAUX.

M. JUILLIARD Albert Charles, Ingénieur divisionnaire des Travaux Publics de l'Etat, 15, avenue de Verdun, à SCEAUX.

ORDRE DES PALMES ACADEMIQUES

Décret du 27 janvier 1969

Chevalier

M. Jean, Joseph, Vincent LOUMAGNE, Instituteur, 19, rue Jean-Louis Sinet, né le 31 janvier 1899 à Terre-basse (Hte-Garonne).

Officier

M. Roger, Marcel, Charles CAMUS, Professeur de gymnastique, 18, rue des Imbergères, né le 22 août 1908 à Paris (19ème).

Décret du 21 juillet 1969 (B.O. du 25-7-1969).

Chevaliers :

M. BUREL Jacques, Professeur, 11, rue des Filmins. Né le 21-6-1924 à Rouen (S.-Mme).

M. HOREAU Alain, Professeur au Collège de France, 84, rue du Lycée. Né le 11-6-1909 à Nantes (L.-Atlantique).

Officier :

Mme CERCELET née DOUDOUX Renée, Professeur, 144 bis, avenue du Gé-

néral Leclerc. Née le 31-5-1913 à Saint-Genis-Laval (Rhône).

M. HAMEL Jean-Louis, Professeur au Muséum National d'histoire naturelle, 13, boulevard Colbert. Né le 25-8-1916 à Saumur (M.-et-L.).

Mme LEON, née Fernandez Marie, professeur d'espagnol, classes terminales Centre national de Télé-Enseignement (Vanves), 1, rue Jacqueline, Sceaux.

ORDRE DES ARTS ET DES LETTRES

Arrêté du 14 juin 1969 (B.O. du 9-7-1969).

Chevalier :

M. PARAIN Brice, Essayiste, Directeur littéraire Ed. N.R.F., 72, rue des Chêneaux. Né le 10-3-1897, à Jouarre (S.-et-M.).

Officier :

M. GIRARD Augustin, Professeur, 42, avenue Jean Racine. Né le 7-11-1926 à Paris-16ème.

« NOCES D'OR »

Dans le dernier bulletin, nous avons demandé que les couples célébrant leurs « Noces d'or », veuillent bien nous le signaler.

Nous avons pu ainsi prendre part à la joie de :

M. et Mme Goustard, scéens de longue date, qui ont célébré leur 50e anniversaire de mariage le 21 juin.

M. et Mme Lhermitte, eux aussi bien connus à Sceaux, qui l'ont célébré le 27 juin, en Normandie.

M. et Mme Graissin, dont la fille est employée communale, et qui l'ont célébré le 6 septembre.

A tous, nous adressons nos félicitations et souhaitons les revoir dans 10 ans pour les « noces de diamant ».

A NOTRE PORTE,

le Parc de Sceaux

Le dernier bulletin racontait la jolie histoire des origines du Jardin du Glaïeul. Donnons aujourd'hui quelques chiffres à propos des **Jardins du Dahlia** qui, comme chaque année, ont embelli le Parc pendant un mois et demi et viennent de fermer leurs portes. 500 variétés environ, une centaine de nouveautés — plus de 20.000 visiteurs.

Question : n'y a-t-il pas des Scéens qui ne sont encore jamais allés se promener parmi les massifs et les parterres de l'exposition du dahlia ? L'an prochain...

CIRCULATION - SECURITE

Des feux tricolores fonctionnent désormais **avenue Cauchy**, assurant la sécurité des piétons, en particulier de nombreux élèves des écoles du Centre et du Lycée Marie-Curie, obligés de traverser cette voie où la circulation est devenue très dense et très rapide.

Un passage protégé existait **rue Jules Guesde**, à proximité de la nouvelle école de Clos St-Marcel. A la suite de démarches nombreuses et insistantes auprès de la Police, le problème de la sécurité des élèves a été examiné de plus près et la présence d'un contractuel a pu être obtenue.

SERVICE DE GARDE

médecins

Dimanche 5 Octobre	Dr. GALVIN 53, av. G. Clémenceau	702-38-38	Dimanche 16 Novembre	Dr. GALVIN 53, av. G. Clémenceau	702-38-38
Dimanche 12 Octobre	Dr. MOUROT 5 et 7, rue des 4 chemins	350-17-36	Dimanche 23 Novembre	Dr. MOUROT 5 et 7, rue des 4 chemins	350-17-36
Dimanche 19 Octobre	Dr. PERIE 31, rue des Péppinières	702-65-48	Dimanche 30 Novembre	Dr. PERIE 31, rue des Péppinières	702-65-48
Dimanche 25 Octobre	Dr. RENAULT 112 bis, rue Houdan	702-19-93	Dimanche 7 Décembre	Dr. RENAULT 112 bis, rue Houdan	702-19-93
Samedi 1er Novembre	Dr. MOUROT 5 et 7, rue des 4 chemins	350-17-36	Dimanche 14 Décembre	Dr. VERROUST 46, av. du Pt Roosevelt	702-02-45
Dimanche 2 Novembre	Dr. YUONG 10-12, av. Jean Perrin	702-26-82	Dimanche 21 Décembre	Dr. YUONG 10-12, av. Jean Perrin	702-26-82
Dimanche 9 Novembre	Dr. BLANC 81, rue Houdan	702-17-28	Judi 25 Décembre	Dr. BLANC 81, rue Houdan	702-17-28
Mardi 11 Novembre	Dr. BOUIN 101, rue Houdan	702-40-46	Dimanche 28 Décembre	Dr. BOUIN 101, rue Houdan	702-40-46

M. Adrien Ginestet

Le 1er septembre dernier ses parents et ses nombreux amis ont conduit M. Adrien GINESTET le doyen des commerçants de Sceaux à sa dernière demeure.

Décédé à l'âge de 84 ans, M. Adrien GINESTET, originaire de l'Aveyron, était devenu Scéen en 1929 en se rendant propriétaire

d'un fonds de bonneterie-mercerie rue Houdan. L'âge venant, il céda la place à son fils qui en fit une moderne et élégante chemiserie, mais toujours présent dans le magasin il accueillait ses anciens clients, évoquant avec eux les bons et les mauvais souvenirs du passé.

En la personne de M. Adrien

GINESTET, Sceaux déplore également la perte d'un ancien combattant de 1914-1918, de la phalange de ceux qui ont participé aux combats de la Marne et des Dardanelles.

A son fils et à sa famille nous présentons ou renouvelons nos condoléances émues.

AMBULANCES KLEBER

24 heures sur 24

POUR TOUS TRANSPORTS — CONCERNANT : PROVINCE — ENTREE ET SORTIE D'HOPITAUX OU DE CLINIQUES — RAYONS — REEDUCATION

Prise en charge 100 % par la Sécurité Sociale et toutes Mutuelles

TEL. : **NUIT :** 660.10.73
(Dimanches et Fêtes)

JOUR : 350.10.73

91, rue Boucicaut - 92 - FONTENAY-aux-ROSES

SERVICE DE GARDE

pharmaciens

Dimanche 5 Octobre M. VARIN	45, rue Houdan	702-00-91
Dimanche 12 Octobre M. LEBLANC	51, rue de Bagneux	702-10-59
Dimanche 19 Octobre M. MATHA	144 bis, av. du Gal-Leclerc	350-03-00
Dimanche 26 Octobre Mlle LACOUR	127, rue Houdan	702-00-76
Samedi 1er Novembre M. LAVERDET	104, rue Houdan	702-00-62
Dimanche 2 Novembre M. MOUIEL	43, rue des Coudrais	702-40-44
Dimanche 9 Novembre Mlle WEBER	7, rue des 4 chemins	702-16-12
Mardi 11 Novembre M. VARIN	45, rue Houdan	702-00-91

CUISINE BOURGEOISE

L. Chauvin

PÂTISSERIE

PLATS PRÉPARÉS

43, rue Houdan - 92 - SCEAUX — Tél. : 702 02-88

1277

Dimanche 16 Novembre M. LEBLANC	51, rue de Bagneux	702-10-59
Dimanche 23 Novembre M. MATHA	144 bis, av. du Gal-Leclerc	350-03-00
Dimanche 30 Novembre Mlle LACOUR	127, rue Houdan	702-00-76
Dimanche 7 Décembre M. LAVERDET	104, rue Houdan	702-00-62
Dimanche 14 Décembre M. MOUIEL	43, rue des Coudrais	702-40-44
Dimanche 21 Décembre Mlle WEBER	7, rue des 4 chemins	702-16-12
Jeu 25 Décembre M. LEBLANC	51, rue de Bagneux	702-10-59
Dimanche 28 Décembre M. VARIN	45, rue Houdan	702-00-91

MASSAGES, REEDUCATION, GYMNASTIQUE MEDICALE
INFIRMERIE — PEDICURIE

Centre Médical de Rééducation Fonctionnelle

10, Bd de la République - FONTENAY-AUX-ROSES
Tél. : 350-24-65 et 350-61-05

1134

Prises en charge à 100 % par la Sécurité Sociale	radio	TOUTES DISTANCES	Seule société agréée pour les transports des malades indigents, relevant des bureaux d'aide sociale des communes	
	NUIT	AMBULANCES MUNICIPALES Dimanches et Fériés		253.16.91
	JOUR			350.24.65

Vente et location de cannes et béquilles — Matériel médical

1134

CLINIQUE CHIRURGICALE DE FONTENAY-AUX-ROSES

Conventionnée par la Sécurité Sociale - Militaire - SNCF - Mutuelle Agricole

40, rue d'Estienne-d'Orves - FONTENAY-aux-ROSES

Méto : Ligne de Sceaux

Autobus : 194, 194 bis et 194 barré

● Chirurgie Générale
Chirurgie Osseuse
Chirurgie Gynécologique
O R L — Ophthalmologie

SERVICE D'URGENCE
AMBULANCE
JOUR ET NUIT

702-35-61 +

● Service de Réanimation
Radiologie — Radiologie Vasculaire
Neuroradiologie
Electro-Encéphalographie
Bronchoscopie
Kinésithérapie-Vertébrothérapie
Balnéothérapie

● Neuro-Chirurgie
Chirurgie Thoracique
Chirurgie Vasculaire
Chirurgie Abdominale
et Pelvienne
Urologie

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Christophe BALLAND, Thierry PELOUX, Séverine CATUSSE, François GAMET, Franck CLISSON, Laurent BOURBON, Anne GILLON, Stéphane CHEDEAU, Niels BONNAL, Philippe GARNIER, Gérard DEVIN, Florence LEONARD, Sophie ROUDIER, Jérôme ROBERT, Christian CHATONNAT, Guilhem MEYNAUD, Frédéric ROUSSEAU, Corinne CASRA-GHI, François NATHAN-HUDSON, Virginie DURR, Nathalie BROMMER, Olivier COELHO, Caroline PAIONNI, Guillaume CLOSSON, Magali GAUNORD, Gabriel BARATTE, Emmanuel VITAL, Frédérique LE TILLY, Nathalie FOURNIER, Philippe DUBAS, Florence HULOT, Magalie MAGNIN, Cécile PATINO, Corinne HALLUIN, Olivier BRÉT, Emmanuel NIFFLE, Pascal TUCCI, Erwan LE BORGNE, Olivier DEGIOANNI, Anne-Sophie LEMAITRE, Hélène VILLET, Gonzague LEQUEUX, François FOUCHER, Fabrice WIRTZLER, Lionel BILLOD, Jacinta HENRIQUE, Mireille SEGUI, Carole MERLE, Isabelle GERARDOT, Sophie VARET, Frédéric BERNARD, Catherine LAUNAY, Izumi OKAMOTO, Michaël SAADA, Juan RIBEIRO MOITA, Jean de CREY, Isabelle EDET,

Hervé RIOUALEC,, Sébastien LURCEL, Benoît SOLIGNAC, Jean-Marc LIVOLSI, Denis FEMISTEIN, Alice MOUEZA, Sabrina ROUET, Camille LE CARUYER de BEAUVAIS, Catherine BLOMMAERS, Pierre BEC, Cécile HUET, Emmanuël ROBIN, Sébastien N'DOUMBE MOUHOURI, Marc FAMECHON, Elisabeth VASSEUR, Philippe BENQUET, Sandrine ROSE, Stéphane SIMON, Annie-Laure CATUSSE, Maria MARTINS, Anne DELA-BY, François-Xavier DEXDELLET, Anne DEINEGO, Mélanie BERRUYER, Christophe POUCKET, Marie-Hélène ROBIC, Jean N'DONG, Emmanuel ROBIN, Christine VANSTAEN.

Toni LA MARRA ; Thomas GERARD ; Sophie LEGER ; Martine LE DUIGOU ; Jean TEXIER ; José-Emmanuel GARCIA ; Jean-Christophe VARIERAS ; Harry BURTON ; Etienne PHILIPPON ; Florian LACOSTE ; Judith PERRET ; Stéphan BOUSQUET ; Jérôme DROCOURT ; Irène CHAUX ; Caroline ROULLAND ; Meyriam BOUQUET ; Karine NARBONI ; David SEBAN ; Thomas GUILBAUD.

MARIAGES

Pascal LEMAITRE et Fabienne D'ORTOLI.
Francis CHARTIER et Françoise SAPPEY.
Marc NESTELHUT et Jocelyne HACHETTE.
Michel PERSUY et Nicole PELLISSIER.
Alain THEROND et Pierrette BALAND.
Arduino BRUNORI et Danielle JARRY.
Michel VERHOOGHE et Béatrice PERTUS.
Jacques WAHL et Inna CYTRIN.
Alain SABATTIER et Monique PELLETIER.
Jacques DURR et Marie ROTAIS.
Henri PONS et Françoise COUDERC.
Bertrand COUSIN et Christine MASSON.
Luc NOUVEL et Marie-Françoise RIVIERE.
Daniel AURIC et Brigitte BECKER.
Alain PUTZ et Brigitte MONNOTTE.
Daniel TILHET-COARTET et Dominique RAPP.
Franck BAL et Florence LERICHE.
Mario FERMI et Jeannine LEMIRE.
Jean MENTREL et Jacqueline REGNIER.
Jacques LACROIX et Marie-José DUSAUX.
Alain BACQ et Solange DOIZE.
Michel GRANDJEAN et Christine WAGNER.
Dominique DUCHEMIN et Annie KANFER.
Henri COLLIGNON et Brigitte FAIVRE.
Eric ISPHORDING et Françoise PASSAL.
Michel MIRE et Anne DEVILLERS.
Roger ALBERT et Jacqueline GRELL.
Michel HANTZPERG et Elizabeth AUMASSON.
Jean-Claude CUSOL et Nicole JOGUET.
Robert BERGHMANS et Laurence PALLUAUD.
Michel DELBECQUE et Marie-Françoise LACOSTE.
Claude LOYER et Denise LEVEQUE.

Michel METAYER et Elisabeth FAIVRE.
Jean SABOUREAU et Jeannine PASSION.
Jean-Charles FILLERON et Anne BEIS.
Jean REYNIER et Elisabeth DAVID.
Jean-Pierre FLORET et Hélène LE GRAND.
Pierre MIRAMAND et Marie-Claude LOISEAU.
Jean-Pierre MASURIER et Marie-Claude MANGEOT.
Yves-Marie LE GUEN et Claude JOUBLIN.
Patrick BEGIN et Annie DETIENNE.
Michel ALEXANDRE et Jacqueline ASSIE.
Clément STOURM et Catherine SIMONIN.
Pierre GEORGE et Luz MARTINS FERREIRA.
Max SIMON et Thérèse PAUL.
Manuel NUNES INACIO et Yvette HUBERT.
Gérald BLUM et Claude PUISOCHET.
Van NGUYEN et Suang-My alias CHEN Suang Mei TRAN.
Marc BAQUIN et Chantal BALLET.
Dominique PAQUET et Paule TAILLEFER.
Claude PLESSARD et Jeanne FRANÇOIS.
Jean-Louis REYSS et Agnès BASSIERE.
Serge ABOUTUNIAN et Anne-Marie ROGER.
Alain ROUX et Jacqueline GARDET.
Michel KUHLEN et Claudie PENÉ.
Pierre FIGUIERE et Lorraine FANICA.
Sylvain DANDONNEAU et Jocelyne TREGARO.
Jacques ROUDIER et Marie COLIN.
J.-Charles GANTIER et Marie-Noëlle PHILIPPE.
Maurice CAPELLE et Michelle MARINIER.
Michel FAURIE et Dominique CHARLES.
Yves MOLLION et Aline BALAND.
Alain FABER et Muriel VELA.

DÉCÈS

Edmond LAMERAND ; Alice MOUCHELET Vve GUNTZBERGER ; Pauline MIGEON Vve KLINGER ; Jules GODFRIN ; Blanche CHIFFLET Vve PERONNEAU ; Hélène DUFOURNAUD Vve THIEBAUD ; Marie ROBERT Vve VIGOUROUX ; Paul COLINET ; Charles OIROUX ; Marguerite BRETON Vve THARAUD ; Honorio SANJULIAN ; Jean PAILLET ; Léon GUYTARD ; Pierre CAMPIN ; Juliette TESTUT Vve MANTOVANI ; Fernand LARQUIER ; Berthe Julien épouse CONSTANTIN ; Marie RAHAIN Vve AMAND ; Gaston PIARD ; Marie MONTLAHUC ; Henriette LIEVRE Vve BIDAULT ; Francis LE GUENNEC ; Albert LEBLANC ; Emile DECOUSSET ; Jules

BAREZ ; Léon LECLERC ; Alphonsine MANIGLIER Vve MORIEULT ; Erwana BRIN ; Hermance FERRY Vve LE GOFF ; Pierre RIBREAU ; Antonin ROUX ; Henriette DUVAL épouse LE GUILLOUS ; Bernard LAGARDE ; Joséphine LE NAGARD.

Jules MAYEUR ; Adrien GINESTET ; Julie MORLHON veuve BOUSSIERES ; Marie RICHER épouse CHABIN ; Georges JOHANNY ; Marie VELGHE veuve MARTINACHE ; Berthe FRANÇOIS ; Jean MERCIER ; Lucile PINGARD épouse RICARD ; Roger JAFFRÉ ; Renée LONG ; François ROCARD ; Marie KHIAT veuve ALBALA.

*Madame,
restez toujours Belle*

Jacqueline Borel vous propose
les nouveautés d'automne :

• LA COULEUR

*Un soleil d'été dans vos cheveux
avec les 6 nuances*

"BLONDE ET BELLE"

- Blond Capucine (blond ambré)
- Blond Gingembre (blond beige foncé)
- Blond Muscade (blond beige)
- Blond Chevreuille (blond clair beige)
- Blond Mirabelle (blond clair or)
- Bouton d'Argent (argent clair)

Une jolie nuance dans vos cheveux fait de
vous un être de jeunesse et de charme

• LA COIFFURE

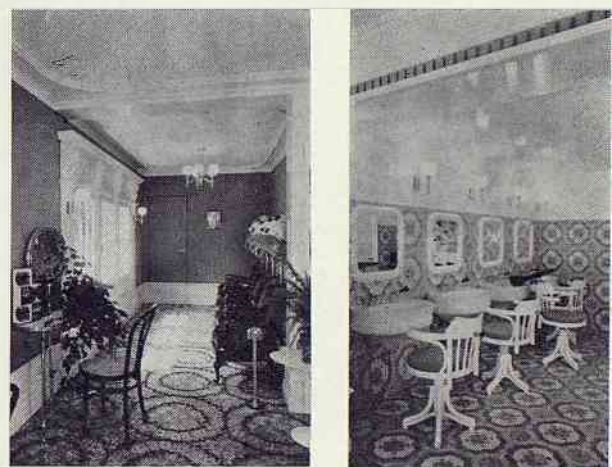
adaptée à votre visage

Vos coiffures, longues et souples ou
courtes, vives et gaies, doivent exprimer
tout simplement votre désir de plaire

• LA BEAUTÉ

de vos cheveux avec KERASTASE

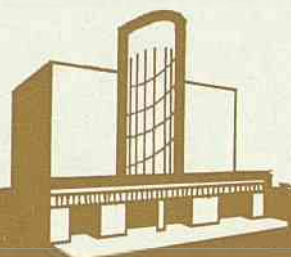
L'éclat et la jeunesse de votre visage
avec les produits CARITA



JACQUELINE BOREL

112 BIS, RUE HOUDAN - SCEAUX - TÉL: 702.84.45

pour mieux vous servir



MULTI-sceaux

tous vos achats de tous les jours

textile



9 h — 12 h 15
14 h 30 — 19 h 15

bazar



**ZONE
BLEUE**

ménage



**du LUNDI
au SAMEDI**

alimentation

libre service



GARE DE ROBINSON
153, RUE HOUDAN
ROB. 65-30

MULTI-PLESSIS-ROBINSON
(Place de la Libération)

OUVERT VENDREDI SOIR JUSQU'À 22 h
OUVERT DIMANCHE MATIN